



7 Actualités
Inventaire
du patrimoine
arboré



8 Dossier
Budget
primitif

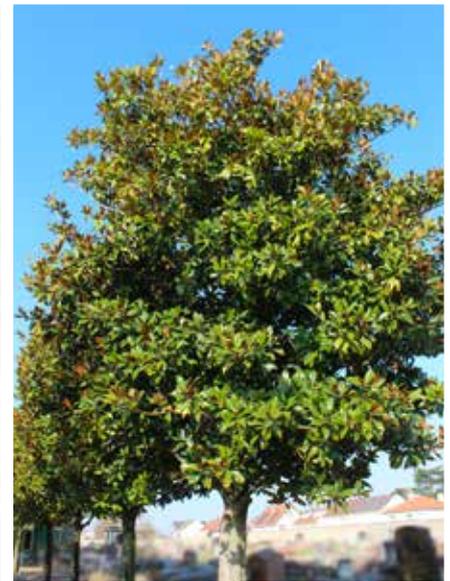


12 Actualités
Carte
des travaux

Les Pavillons *infos*

N°128 Avril 2022

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Ceci n'est **pas un logement.**

La location de garage, sous-sol, abri de jardin,
comble ou pièce aveugle en tant qu'habitation
est une infraction punie par la loi.



MONOPRIX



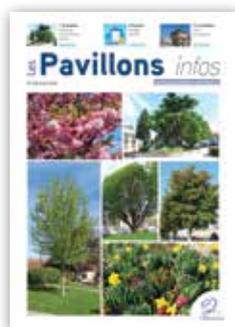
**90 ANS DE CRÉATIONS ET D'OFFRES
À DÉCOUVRIR DU 11 AU 29 MAI**

**DANS VOTRE MONOPRIX PAVILLONS-SOUS-BOIS
PLACE DE LA LIBÉRATION**

- > **ÉDITO** Page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Urbanisme
 - Inventaire du patrimoine arboré
 - Budget primitif 2022
 - Carte des travaux
 - Emploi
 - Espaces verts
 - Réunions publiques de quartier
- > **ÉCHOS** page **19**
 - Permis piéton
- > **CULTURE** page **22**
- > **ASSOCIATIONS** page **29**
- > **SPORT** page **32**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **36**
- > **INFOS PRATIQUES** page **37**
- > **INFOS SERVICES** page **38**

⚠ Covid-19

En fonction de l'évolution de la pandémie les événements annoncés, dans ce magazine, peuvent être amenés à être annulés ou reportés.



Couverture :
Pavillons-Infos-128-Avril 2022



Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
sur rendez-vous
Tél. : 0148027504/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e Adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains
Philippe DALLIER	Conseiller municipal délégué aux systèmes d'information, à la vidéosurveillance et à la cybersécurité Conseiller Départemental

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 78 61 08 44 - Courriel : amelie.pinheiro@clb-an.fr



Allô Madame le Maire

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (**sauf au mois d'août**)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°128 Avril 2022.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim - Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : Imprimerie RAS - Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis matin 30 avril, 14 mai, 28 mai, 2 juillet 2022. pour le service Population – Etat-civil).
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981



FOUCAULT

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

COUVERTURE

PLOMBERIE

TÉL. : 01 48 50 01 47

**69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

**Pour vos insertions
dans les publications municipales**

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion !*



Venez nous rendre visite !

à votre service du lundi au samedi



25, avenue Victor Hugo
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
www.immo5pavillons.com



Proche de vous, à l'écoute de vos projets



Concentrez vous sur la météo...

L'agence



va gérer vos projets immobiliers !

Un projet d'Achat ou de Vente ?

Une Estimation ?

01.48.02.00.21

Chers tous, Chers Pavillonnais,

Comme vous l'avez tous remarqué, les beaux jours de printemps, qui se sont tant fait attendre, sont enfin arrivés, accompagnés par des températures plus clémentes qui ne doivent cependant pas occulter une réalité bien moins plaisante : le pernecieux virus circule encore fortement au sein de la population, comme en témoigne la courbe du taux de contamination qui repart à la hausse. Alors, de grâce, malgré la lassitude, continuez à vous protéger et à vous préserver.

D'ailleurs, pour accompagner l'arrivée du printemps les services de la ville ont procédé à la plantation de nombreuses plantes et de nombreux arbres sur tout le territoire de la commune car, comme je m'y étais engagée, « un arbre abattu est un arbre replanté ». Vous constaterez à la lecture de ce nouveau numéro de votre journal municipal que les services municipaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour vous proposer, malgré les nombreuses incivilités qui gangrènent notre quotidien, une ville plus propre et plus verte. J'espère que leur travail sera respecté pour que nous puissions tous profiter d'une ville plus agréable et plus saine.

Comme chaque année, l'arrivée des beaux jours coïncide également avec le vote du budget de la ville qui a été adopté le lundi 11 avril dernier par le conseil municipal. Vous retrouverez une présentation très détaillée, précise et illustrée, de ce budget dans les quatre pages qui lui sont consacrées.

Je souhaite cependant développer ici un point précis : l'augmentation de 3 % de la fiscalité relative aux taxes foncières (bâti et non bâti) qui concerne donc, principalement, les propriétaires privés. En effet, cette décision, qui n'a pas été prise de gaieté de cœur, vise à permettre à la ville de supporter, partiellement, les coûts engendrés par la crise sanitaire – qui a eu pour conséquences, en 2021, la fermeture, entre autres, des écoles et des crèches et donc, d'importantes pertes de recettes pour la ville – mais surtout la véritable flambée des prix de l'énergie et des carburants qui plombent dangereusement l'équilibre du budget municipal. À ces hausses délirantes, s'ajoutent le taux de l'inflation et la diminution drastique, depuis de nombreuses années maintenant, des dotations accordées par l'État aux collectivités.

Si la ville a pris la décision d'assumer 50 % des hausses prévues et annoncées, pour 2,2 millions d'euros de dépenses supplémentaires, elle ne sera pas en capacité de toutes les financer, au risque de se retrouver dans l'incapacité d'assurer ses dépenses d'investissement. C'est la raison pour laquelle, avec mes collègues de la majorité, j'ai proposé, en responsabilité, cette progression des taux de taxe foncière de 3 %. À l'issue de cette légère augmentation, la ville des Pavillons-sous-Bois reste toutefois sous la moyenne nationale des taux d'imposition sur la taxe foncière des villes ayant la même strate de population (20 – 40 000 habitants).

Je forme le vœu que nous puissions dorénavant nous diriger, collectivement, vers des jours meilleurs et que nous sortions, enfin, des crises incessantes qui secouent notre société depuis presque trois ans. J'en profite d'ailleurs pour remercier du fond du cœur tous les Pavillonnais qui ont fait preuve d'une grande générosité en répondant à l'appel aux dons en faveur des populations civiles ukrainiennes. Grâce à ces dons désintéressés, la ville des Pavillons-sous-Bois a participé, à son niveau, à ce magnifique élan de solidarité en faveur des plus démunis. Bravo à tous et merci pour eux !

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour vous aider et vous accompagner. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire
Katia COPPI



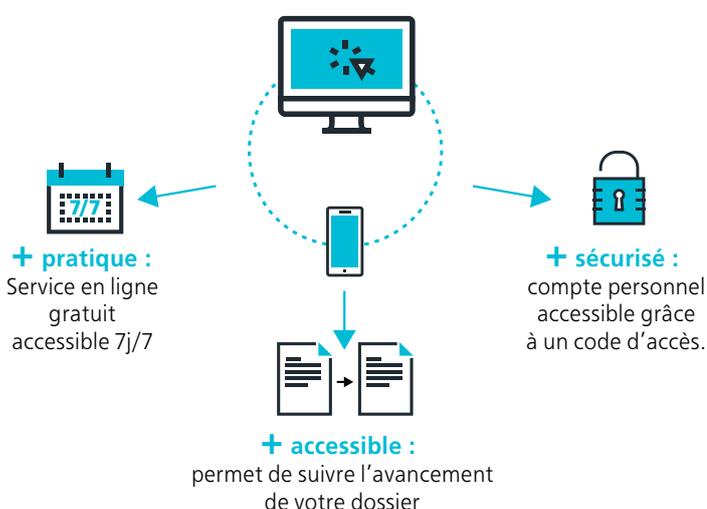
Katia COPPI
Maire

« Retrouvez
une présentation
très détaillée,
précise et illustrée,
du budget
municipal dans
ce numéro »



> Dématérialisation des procédures d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la ville a lancé la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour les professionnels et les particuliers (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme...) grâce à la mise en place d'une plateforme dédiée directement accessible depuis le site internet de la ville.



Formalités disponibles en ligne

- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Certificats d'urbanisme
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA).

Pour toute question, le service Urbanisme reste joignable aux heures d'ouverture au public.



Direction de l'Urbanisme

Allée Etienne Dolet - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 39 / 87

Accueil du public de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
(fermeture à 12h pendant les périodes de congés scolaires).
Fermé à l'accueil du public le mardi et le jeudi
(accueil téléphonique maintenu)

> Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis fin 2018, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été prescrit et va se substituer aux PLU communaux des 14 communes de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est en évoluant vers un seul document qui va régir les règles de construction de l'ensemble des terrains et s'imposera à tous les projets.

Une deuxième réunion publique s'est déroulée le jeudi 24 mars à la salle Mozart de l'Espace des Arts, en présence de Brigitte Marsigny, Vice-Présidente au PLUi de l'Établissement public territorial, Maire de Noisy-le-Grand, Katia Coppi, Vice-Présidente de l'Établissement public territorial, Maire des Pavillons-sous-Bois, Patrick Sarda, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics, et des représentants de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est.

La deuxième phase porte sur l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi que sur la rédaction des règles écrites et graphiques de constructibilité pour chaque zone géographique du Plan Local d'Urbanisme qui seront communes aux 14 villes.



> Participez à la concertation

Pour participer à la concertation ouverte dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Grand Paris Grand Est, vous pouvez, dès à présent, écrire à l'adresse suivante :

@ plui.concertation@grandparisgrandest.fr

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville

> Plus d'infos : www.grandparisgrandest.fr

> Règlement Local de Publicité Intercommunal

Afin d'assurer la protection du cadre de vie, le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) est actuellement en cours d'élaboration. Il fixe les règles applicables à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes visibles depuis les voies ouvertes à la circulation publique (que ces dispositifs soient situés sur une emprise publique ou sur une propriété privée). Dans le cadre de la procédure de concertation, une réunion publique qui s'adressait aux habitants, associations locales et autres personnes concernées des 14 villes du territoire, s'est tenue le jeudi 31 mars

à la mairie de Noisy-le-Grand. Une présentation des objectifs, des orientations et des principales dispositions réglementaires du RLPi a été réalisée et a été suivie d'un temps d'échange avec le public.

Vous pouvez adresser vos observations et propositions sur le projet de RLPi par courrier électronique à l'adresse suivante :

@ rlpi.concertation@grandparisgrandest.fr

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville

> Inventaire du patrimoine arboré sur le domaine privé

Soucieuse de la préservation du patrimoine arboré du territoire des Pavillons-sous-Bois, la ville lance une campagne de recensement des arbres situés sur le domaine privé.



Cette démarche s'inscrit dans la volonté de préserver les arbres situés dans les jardins et de sensibiliser les habitants à la protection du paysage urbain.

Cet inventaire sera ensuite annexé au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal actuellement en cours d'élaboration.

> L'arbre en zone urbaine : un rôle à préserver

Sur le domaine public, la ville applique le principe du 1 pour 1 : à chaque fois qu'un arbre doit être abattu, un autre arbre doit obligatoirement être replanté dans la mesure du possible au même endroit ou sur une autre partie du territoire.

Chaque pavillonnais doit aussi prendre conscience de l'importance de préserver le patrimoine arboré et éviter que des arbres soient abattus, défigurés ou asphyxiés par des actions intempestives.

La présence et la conservation des arbres sur le domaine privé sont primordiales et d'autant plus importantes en milieu urbain.

> Rôle des arbres en milieu urbain :

- participent à l'histoire de la ville et contribuent à façonner le paysage urbain ;
- intérêt environnemental, écologique et sanitaire : régulateurs thermiques naturels ;
- indispensables à la qualité de l'air ;
- ralentissent la descente des eaux et limitent

les phénomènes d'érosion (favorisent donc une meilleure gestion de l'eau) ;

- réduisent la propagation du bruit ;
- constituent un maillon essentiel de la biodiversité et un refuge pour la faune : oiseaux, insectes, volatiles, petits mammifères...

Les habitants sont invités à participer à cette opération de recensement qui sera intégrée au PLUi.



> Comment faire ?

Une fiche descriptive a été mise en place sur le site internet de la ville. Elle permet de renseigner les principales caractéristiques des arbres de type remarquable. L'objectif est de pouvoir juger du caractère remarquable de l'élément signalé à partir de son essence, de sa taille, de son âge...

- Principales essences : Chêne/Frêne/Sequoia/Ginkgo Biloba/Platane/Peuplier.
- Pour juger de l'état de l'arbre, vous aurez la possibilité de joindre au formulaire une ou deux photos.

 www.les-pavillons-sous-bois.fr

> Comment transmettre votre fiche ?

Le formulaire a été spécialement créé sur le site de la ville : dès que vous l'aurez validé, il nous sera directement transmis.

> Quel suivi ?

Les services de la ville analyseront les propositions et hiérarchiseront les arbres les plus remarquables. Différents outils de protection pourront être proposés, du simple recensement à une protection plus forte interdisant l'abattage d'un arbre.



Plus d'infos :
Direction de l'Urbanisme
Tél. : 01 48 02 75 87 / 39

➤ Le Budget Primitif 2022



➤ Présentation du budget par Serge Carbonnelle

Serge CARBONNELLE

Adjoint au maire
délégué aux Finances

« Hélas, 2022 ne verra pas la fin de nos difficultés, de nouvelles ombres s'ajoutent de manière inquiétante.

Si la pandémie est beaucoup mieux gérée, la COVID 19 poursuit sa route, les contaminations sont toujours plus ou moins présentes, certes la gravité médicale, grâce aux vaccins est limitée et l'activité économique est globalement épargnée.

Pour mémoire, en 2020, au fort de la pandémie, le PIB de la France avait chuté de -8 % du jamais vu.

En revanche, 2021 voyait une forte reprise économique avec une progression de +7 % du PIB et laissait espérer des jours meilleurs.

Mais voilà, une nouvelle donnée : "l'inflation" vient perturber les perspectives.

À cela s'ajoute avec un effet accélérateur, "le drame en Ukraine", drame humain au premier chef, mais qui engendre également de lourdes répercussions économiques. La flambée des prix de l'énergie : gaz, électricité, pétrole, plus largement des matières premières, blé... compromettent drastiquement les équilibres économiques de nombreux pays.

Bien évidemment, au niveau local, les conséquences sont immédiates pour les communes.

Pour le Budget Primitif 2022 de notre ville, les dépenses de fonctionnement pour faire face à l'inflation, progressent de manière très importante.

Prenons le chapitre 011, Charges à caractère général : en 2021, sur ce chapitre nous avons dépensé 6.005.739 €, pour 2022, nous inscrivons **6.871.975 €, soit une augmentation de 866.236 €, représentant +14,42 %**. Globalement, pour le BP 2022 en dépenses de fonctionnement, en ajustant au mieux les dépenses, **la progression est de 5,88 %**.

Dans ce contexte, nous sommes contraints à une hausse de la fiscalité des taxes foncières (bâti et non bâti) de +3 %, les bases forfaitaires progressent de 3,4 %.

Ainsi, au total, **les recettes de fonctionnement ne progressent que de 1,6 % par rapport au réalisé 2021**. Il faut se souvenir qu'en début d'année 2021, des crèches et des classes ont été fermées à cause de la pandémie d'où une perte de recettes tarifaires, notamment pour les cantines.

Pour 2022, le niveau des dépenses d'équipement est soutenu avec plus de 6,7 millions d'euros dont principalement :

- L'achèvement de la dernière phase de l'extension de l'école Jean Macé (6 classes) : 900.000 €. (Ouverture en septembre prochain, coût total 4,8 millions d'euros).
- La finalisation des études pour la construction d'un centre de loisirs de 120 places situé au 152, avenue Jean Jaurès pour 315.000 € (coût estimatif du projet 3,3 millions d'euros).
- Un effort important pour la sécurité avec la rénovation complète et l'extension du système de vidéosurveillance. L'actuel système devenu obsolète nécessite de passer aux liaisons en fibre optique ainsi que l'installation de caméras de dernière génération 1.560.000 € sont inscrits.
- De même, 30.800 € seront consacrés pour moderniser les moyens de la Police municipale ainsi que l'achat pour 28.500 € de deux motos afin de sillonner la ville.
- Des travaux de voirie et de modernisation de l'éclairage public pour plus de 1,2 million d'euros.
- Des travaux pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux pour 618.000 €.
- La rénovation du Pavillon de garde Nord pour 280.000 € (coût total 720.000 € financé à 80 % par des subventions).
- La rénovation de la place Carmontelle (1ère tranche 150.000 €, coût total 800.000 €).
- Des études à hauteur de 50.000 € seront lancées pour la rénovation thermique de la Mairie. La loi impose aux collectivités d'effectuer des travaux d'isolation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous en profiterons pour agrandir l'Hôtel de ville en aménageant des bureaux sous le porche pour un meilleur accueil du public et libérer plus d'espace pour le personnel.

Enfin, en ce qui concerne l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est dont notre commune relève - pour mémoire, son domaine de compétence couvre : la Politique de la ville, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le PLU territorial et l'habitat - une enveloppe de 180.000 € est inscrite pour la participation financière de la commune à ce transfert de compétences.

Les représentants de la commune à l'EPT n'ont pas voté le budget de ce dernier. L'exécutif de cet établissement s'est engagé dans des investissements surdimensionnés pour son équilibre financier ».

> La fiscalité

> Augmentation de la fiscalité de 3 % pour faire face à l'inflation.

La nouvelle la plus inquiétante pour l'avenir est bien sûr la flambée des cours de l'énergie et des carburants combinée au retour de l'inflation à un niveau jamais vu depuis plus de 20 ans qui affecte déjà tous les achats réalisés par la ville comme les travaux de voirie et des bâtiments.

En raison de l'inflation à prévoir sur 2022, le budget prévoit :

- Augmentation de **30 %** des charges liées d'électricité,
- Augmentation de **10 %** des frais pour les autres fluides (Gaz, eau...),
- Augmentation de **18 %** des frais de carburants,
- Augmentation de **15 %** des frais liés à l'alimentation des restaurants communaux et des crèches,
- Augmentation de **15 %** des consommables de papiers assimilés.

Cette situation conduit donc la municipalité à proposer une progression des taux votés de 3 %.

	Taux de référence pour 2021	Taux 2022	Variation
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,47%	36,53%	+3%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30,06%	30,96%	+3%

Pour mémoire, en raison de la réforme fiscale (suppression du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales et transfert de la taxe départementale sur le foncier bâti), le taux de taxe d'habitation ne peut être modifié. Le taux de 2020 (24,12 %) sera automatiquement reconduit pour s'appliquer uniquement aux résidences secondaires.

> La dette

Alors qu'au 31 décembre 1995, l'encours de dette communale s'élevait à 32 millions d'euros, deux fois la moyenne nationale, la commune affiche, au 1^{er} janvier 2022, un encours de 8,6 millions d'euros.

La ville continue d'afficher une très bonne maîtrise de son endettement, pour un portefeuille de 13 lignes de crédits, panaché entre les principaux établissements bancaires présents sur le marché.

L'encours de dette par habitant de la commune des Pavillons-sous-Bois est inférieur de moitié à la moyenne nationale des communes de même strate :

	En € par habitant
Moyenne nationale de la strate	1 011 €
Les Pavillons-sous-Bois	359 €



CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2022



BUDGET DE LA VILLE

43 205 795 €



INVESTISSEMENT

8 726 101 €



FONCTIONNEMENT

34 479 694 €

Dépenses réelles de fonctionnement :
31 180 858 €
Dépenses d'équipement 2022 :
6 759 331 €

Aux dépenses d'équipement s'ajoute au budget d'investissement le remboursement de la dette et les opérations d'ordre.

➤ Le fonctionnement

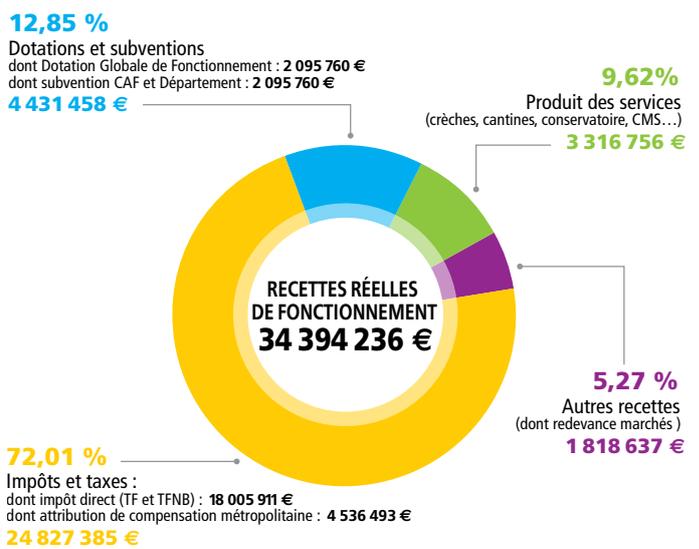
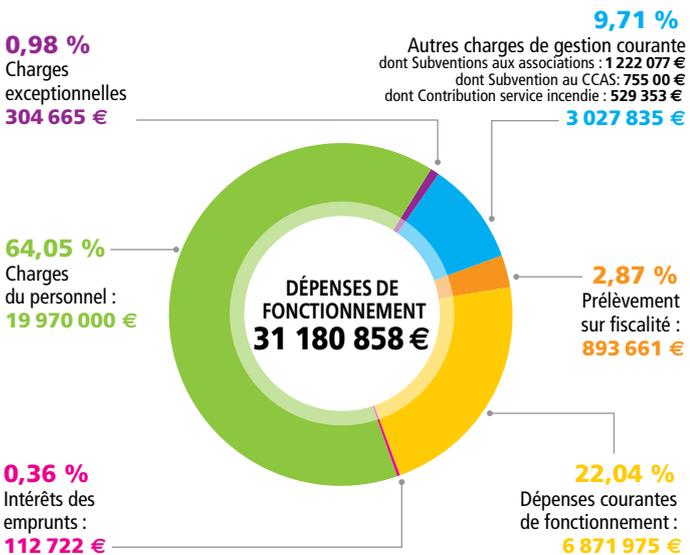
Les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2022 s'élèvent à **31 180 858 €**

Ce budget regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel.
- Achats de fournitures : papeterie, mobilier...
- Autres charges de gestion courante : électricité, téléphone.
- Prestations de services : missions et réceptions, transport de biens et de personnes...

- Participations aux charges d'organismes extérieurs : subventions aux associations, participation à la brigade des Sapeur-pompiers de Paris...
- Charges financières : Intérêts des emprunts notamment...

Les recettes du budget de fonctionnement proviennent essentiellement de la fiscalité locale et des dotations de l'état, malgré leur baisse importante depuis plusieurs années, (la perte cumulée est de près de 13 millions d'euros depuis 2013).



➤ L'investissement

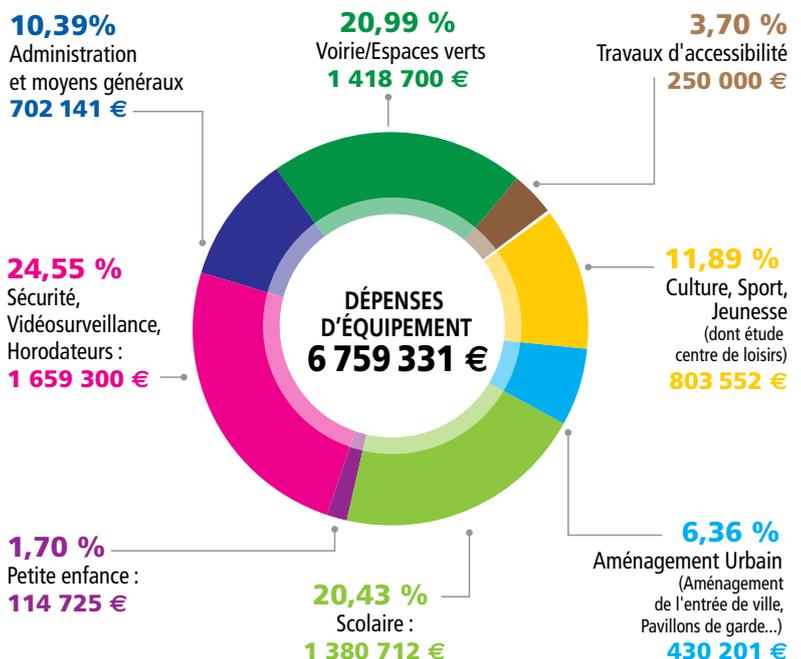
Les dépenses réelles d'investissement prévues pour 2022 s'élèvent à **7 945 644 €**

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par : l'achat de matériels durables, la construction ou l'aménagement de bâtiments, des projets d'aménagements...

Elles incluent également le montant du remboursement en capital des emprunts. (1 156 313 €)

➤ Les recettes d'investissement sont constituées en grande partie par :

- l'autofinancement (3 213 378 €),
- les subventions équipements (147 268 €),
- le FCTVA (1 196 000 €).
- un emprunt d'équilibre provisoire de 2 941 498 €



> Dépenses d'investissement

PRINCIPALES INSCRIPTIONS AU BUDGET PRIMITIF 2022



Environnement / Voirie

- > Végétalisation de la commune (Plantation d'arbres, jardinières ...) **144 000 €**
- > Travaux de voirie **1 124 700 €**
(réfection de la voirie et de l'éclairage public, signalisation, mobiliers urbains)
Principaux chantiers : Allée du Luxembourg - réfection de la chaussée **200 000 €**
Allée du 14 Juillet - réfection de la chaussée **100 000 €** - Pont de la Forêt **210 000 €**



Scolaire / Sport / Petite enfance

- > Extension de l'école Jean Macé - Construction de 6 classes (2^e tranche) **900 000 €**
(Total du projet : 4,8 millions d'euros)
- > Renouvellement du mobilier et acquisition de matériel dans les écoles **165 696 €**
- > Travaux d'entretien des écoles **235 016 €**
- > Travaux d'entretien des bâtiments sportifs et acquisitions de matériel **238 419 €**
- > Rénovation de la piste de l'école Julie Victoire Daubié **80 000 €**
- > Travaux et renouvellement des équipements dans les crèches **114 725 €**



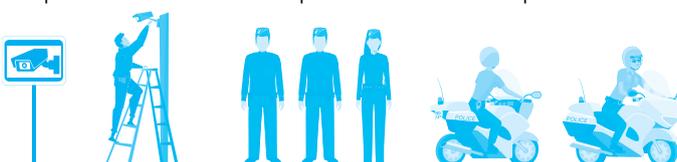
Aménagement de l'entrée de ville

- > Rénovation du Pavillon de garde nord (2^{ème} tranche) **280 000 €**
(Total du projet : 720 000€)
- > Rénovation de la Place Carmontelle **150 000 €**



Sécurité et vidéosurveillance

- > Modernisation de la vidéosurveillance **1 560 000 €**
Installation de 41 caméras numériques et création de liaison en fibre optique.
- > Acquisition de matériel pour la Police municipale **30 800 €**
- > Travaux de mise en sécurité des bâtiments publics **40 000 €**
- > Acquisition de deux motos pour la Police Municipale **28 500 €**



1 Rénovation du Pavillon de garde Nord

La phase de reprise des fondations est terminée et les travaux de consolidation du Pavillon de garde Nord se poursuivent.

- Intérieur : cloisonnement, revêtement des sols et dépose des parements (briques rouges)
- Extérieur : nettoyage des façades, dépose et réparation des parements, reprise des joints et renforcement de la maçonnerie.

La circulation est maintenue sur une voie de l'avenue Jean Jaurès

Budget : 720 000 €

Fin du chantier : 2^{ème} quinzaine de juin



4 Allée de la Main Ferme

Maître d'ouvrage : Département de la Seine-Saint-Denis

Réhabilitation du réseau et des branchements d'assainissement

- stationnement interdit
- circulation ralentie

Jusqu'au 31 décembre 2022

5 Avenue Victor Hugo

Maître d'ouvrage : VEOLIA

Doublement de la canalisation du réseau de distribution d'eau potable

- stationnement interdit
- circulation réduite sur une voie et ralentie

Jusqu'au 4 juin 2022

6 Allée de la Franche-Comté

Maître d'ouvrage : Grand Paris Grand Est

Réfection du réseau et des branchements d'assainissement

- stationnement interdit pendant toute la durée des travaux
- circulation interdite (sauf riverains) durant les horaires des travaux

Jusqu'au 20 mai 2022

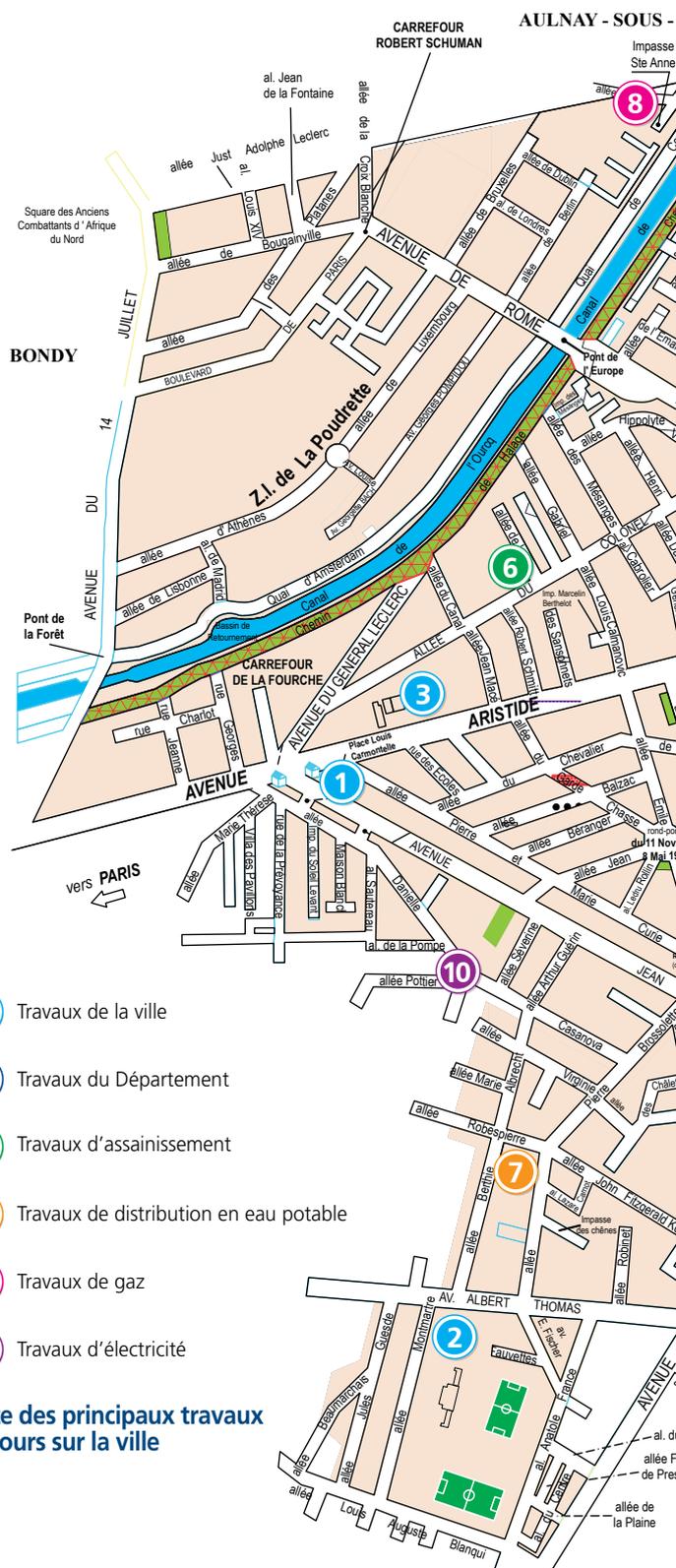
2 Bâtiment des boulistes

Construction du nouveau bâtiment pour les boulistes, composé d'une salle d'activité, d'une cuisine, d'une réserve, et d'un office.

Surface : 95 m².

Budget : 300 000 €

Fin des travaux : début juin



7 Allée Berthie Albrecht

Maîtres d'ouvrage : SEDIF, BIR et VEOLIA

Renouvellement de la canalisation du réseau de distribution d'eau potable

Travaux par tronçon

- stationnement interdit durant la totalité des travaux
- circulation interdite (sauf riverains) aux horaires des travaux

Jusqu'au 8 mai 2022

8 Allée Sainte-Anne

Maîtres d'ouvrage : GRT GAZ et GT CANALISATIONS

Pose d'un réseau de gaz haute pression pour le dépôt RATP

- stationnement interdit
- circulation interdite (sauf riverains) côté Pavillons-sous-Bois jusqu'au 24 avril
- circulation interdite (sauf riverains) côté Aulnay-sous-Bois du 19 avril au 31 mai

Jusqu'au 31 août 2022

3 Extension de l'école Jean Macé

Les travaux de la seconde extension de l'école Jean Macé se poursuivent. La livraison est prévue à la rentrée de septembre 2022. Cet agrandissement, réparti sur 3 niveaux, accueillera 6 classes, une salle polyvalente, le bureau de la directrice, des sanitaires, une loge de gardien, une salle des maîtres, un hall d'accueil, des locaux techniques et des rangements.

Budget : 4 800 000 €

Livraison : rentrée scolaire septembre 2022



9 Avenue du Président Wilson

Maître d'ouvrage : Département de la Seine-Saint-Denis

Les travaux d'urgence de réhabilitation du collecteur d'assainissement départemental, implanté sous l'avenue du Président Wilson, sur le tronçon compris entre l'angle de l'allée Robert Estienne et de l'avenue Victor Hugo ont débuté et se poursuivront jusqu'en décembre 2022. Ces travaux ont pour objectif de consolider l'égoût afin de sécuriser la circulation sur la voie publique et améliorer les conditions d'écoulement des eaux usées.

Pour permettre le bon déroulement des travaux, les places de stationnement sont neutralisées, la circulation des véhicules est maintenue à la vitesse réduite de 30 km/h.

Le cheminement des piétons est possible uniquement du côté pair de la rue.

Jusqu'à décembre 2022

10 Allée Pottier et allée Robillard

Maîtres d'ouvrage : Travaux ENEDIS et SIPPAREC

Enfouissement des réseaux électriques ENEDIS réalisé par le SIPPAREC

Allée Pottier : du 7 au 24 juin

- reprise du trottoir en pleine largeur
- circulation interdite sauf riverains
- stationnement neutralisé

Allée Robillard, tronçon situé entre l'allée du Chevalier de la Barre et l'avenue Aristide Briand

- circulation interdite aux horaires de chantier du 23 mai au 12 juin (sauf riverains)
- circulation temporairement interrompue du 13 juin au 15 juillet
- places de stationnement neutralisées

Jusqu'à fin juin



> Emploi

> Recherche d'une alternance : la ville accompagne les jeunes

La Maison de l'Emploi des Pavillons-sous-Bois et la Mission Locale ont accueilli JobiRL, le mercredi 16 et le vendredi 18 mars 2022, à l'Espace des Arts pour proposer à 14 jeunes de les accompagner dans le cadre du programme *Mon alternance sur mesure*.

Pendant 2 jours, des coachs professionnels ont conseillé et accompagné des jeunes à la recherche d'un employeur, dans le cadre d'une alternance, et les ont aidé à atteindre leur but.

La mise en place d'un atelier de théâtre et d'un suivi personnalisé pour leur recherche d'emploi ont permis de créer une expérience très enrichissante.



Chantal Trottet Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA a participé aux journées d'accompagnement.



Le programme de ces deux journées s'est articulé autour de 3 axes :

- Le coaching : stratégie de recherche des offres, construction du réseau professionnel, visibilité, travail sur les mots clés et le wording, préparation des entretiens, pitch et éloquence.
- Le réseautage : mise en relation avec des réseaux d'entreprises.
- Le suivi : personnalisé jusqu'à la signature du contrat et au-delà pour sécuriser le parcours et l'intégration dans l'entreprise.

Cette action a été réalisée grâce à la mise en place d'un partenariat avec JobiRL, L'Orientation In Real Life, la Ligue des Jeunes Talents et grâce à la mobilisation des acteurs locaux, la Maison de l'Emploi, la Mission locale et le Projet de ville RSA.



> Zoom sur Le Contrat d'Engagement Jeune

Le Contrat d'Engagement Jeune a été lancé le 1^{er} mars 2022 et propose aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, un parcours entièrement personnalisé sur une durée de 6 à 12 mois, pour les aider à définir un projet professionnel et à trouver un emploi.

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse aux jeunes :

- entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap),
- sans emploi durable ni formation,
- sans projet professionnel défini,
- pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières,
- prêts à s'engager à suivre le programme.

Pour en savoir plus :

<https://www.ljeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois, **sous conditions**.



Contact

Maison de l'Emploi - Place de la Basoche

2bis allée Henri Barbusse

Tél. : 01 48 02 45 39

> Ateliers *Bien chez soi* pour les seniors

Dans le cadre de son partenariat avec le PRIF, le CCAS propose à tous les seniors Pavillonnais de participer aux ateliers *Bien chez soi*.

Ces ateliers sont destinés aux seniors pour obtenir toutes les informations et les conseils afin d'améliorer leur habitat, aménager et adapter leur logement selon leurs besoins sans bouleverser leurs habitudes :

- informations sur les moyens permettant de rendre le logement plus confortable, pratique au quotidien en respectant un budget
- présentation des dispositifs d'aides existants pour mener à bien les projets d'aménagement ou de travaux.

> Comment se déroule l'atelier ?

De nombreuses thématiques sont abordées aux cours des 5 séances de l'atelier *Bien chez soi* :

- l'aménagement de pièces de votre logement pour réaliser des économies d'énergie,



- les accessoires innovants qui peuvent vous faciliter la vie au quotidien,
- les acteurs du secteur (ergothérapeute) qui peuvent vous aider à concevoir et financer votre projet d'aménagement, etc.

> Planning des ateliers

De 10h à midi, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, les mardis :

- 10 mai • 17 mai
- 24 mai • 31 mai • 7 juin



Renseignements complémentaires
CCAS - Tél. : 01 48 02 75 47/63

> Le service des Espaces verts prépare les beaux jours

> Campagne de fleurissement

En ce printemps, le service des Espaces verts, composé actuellement de 12 personnes, est mobilisé autour des plantations pour embellir la ville. À partir du 10 mai, plus de **6000** fleurs de différentes espèces comme des bidens, des géraniums, des dahlias, des œillets d'indes, des pétunias ou encore des bégonias seront plantées dans les massifs. Cette période correspond aussi à la mise en culture de plus de **130** jardinières et suspensions qui seront disposées à la fin du mois de mai dans les espaces publics.

Avec l'arrivée des beaux jours, tous les agents doivent également procéder au désherbage, à la tonte et à la remise en route des systèmes d'arrosage automatique pour parfaire le fleurissement de la ville.

> En chiffres

Pour mémoire en 2021 :



> Plantation d'arbres

Dès lors qu'un arbre doit-être abattu, les services de la ville programment son remplacement et appliquent le principe « 1 arbre abattu, 1 arbre replanté ».

« 1 arbre
abattu,
1 arbre
replanté ».

Depuis le début de l'année, une campagne de plantation a commencé et reçoit l'appui financier de la Métropole du Grand Paris. Au total 73 arbres sont concernés sur les secteurs des allées du Colonel Fabien, Paul Lafargue, Deparcieux, Étienne Dolet, place de la Libération, école Léopold, boulevard Pasteur ou encore allée du Rendez-vous (fin 2022).

Subvention de la Métropole
du Grand Paris de 23650 € HT.



> Centres de loisirs

La période des vacances scolaires est l'occasion pour tous les enfants qui sont accueillis dans les centres de loisirs de la ville de participer à de nombreuses activités.

Pendant les vacances d'hiver, le service Enfance de la ville a lancé un nouveau projet. Un espace ludique a été créé dans les locaux du centre de loisirs de l'école Robillard, pour tous les enfants des centres Pavillonnais. Escape game, dégustations, chars à pédales, jeux en bois, tir à l'arc, disque-golf étaient au programme et ont ravi tous les enfants.

Pour les vacances de printemps, place au théâtre avec un nouveau projet pour

sensibiliser les enfants à la découverte de ce genre littéraire grâce à différents exercices, des jeux et des ateliers autour de l'interprétation. En parallèle, les enfants pourront participer à un pôle jeux et sport.



Inscriptions centres de loisirs - Été

Les inscriptions pour les centres de loisirs des mois de juillet et août seront enregistrées du 30 mai au 17 juin.

NOUVEAU : inscriptions sur le nouveau portail famille dès le 1^{er} juin.

> Séjours d'été : inscriptions

Reprise des séjours d'été pour les jeunes pavillonnais



> Pour les 6-12 ans

Séjour mer à Pénestin (Morbihan)

Dates : du 8 au 21 juillet 2022 ou du 3 au 16 août 2022

Thématique : voile, pêche à pied, activités nautiques, visites des marais salants

Tarifs : entre 163 et 774 € selon les QF



Séjour montagne à Combloux (Haute-Savoie)

Dates : du 8 au 21 juillet 2022 ou du 3 au 16 août 2022

Thématique : activités montagne et 4 séances d'équitation, baignades au lac de Combloux, randonnées, bivouacs, grands jeux, fabrication de pain

Tarifs : entre 165 et 784 € selon les QF

> Pour les ados 13-15 ans

Séjour mer à Bayonne (Pays Basque)

Dates : du 8 au 21 juillet 2022

Thématique : surf/bodyboard, eau vive airyak et rafting, baignades en lac, découverte du Pays Basque, camping.

Tarifs : entre 221 et 1050 € selon les QF



Documents à fournir : pour les séjours mer, il est nécessaire de fournir une attestation d'aptitude à la pratique des activités nautiques.

Inscriptions aux séjours à partir du mercredi 11 mai 9h.



Hôtel de ville
Direction de l'Éducation
Tél. : 01 48 02 75 97

➤ Lancement du portail famille

La ville lance un nouveau service en ligne pour faciliter les démarches des familles

Cette plateforme dédiée à la famille a pour mission de gérer les inscriptions scolaires et celles des activités périscolaires, mais aussi de faciliter la réservation des repas de la restauration scolaire et le paiement en ligne.

Grâce à cette nouvelle plateforme, vous pourrez désormais :

- inscrire vos enfants directement en ligne, sans vous déplacer en mairie,
- réserver leurs activités périscolaires et extra-scolaires,
- accéder à votre calendrier de réservation et effectuer des modifications si besoin,
- accéder à vos factures,
- gérer vos paiements en ligne.

L'accès au portail famille est sécurisé, son utilisation requiert une identification préalable grâce à des codes qui seront communiqués par courrier aux familles, dont les enfants sont inscrits dans une école de la ville (auprès de la Direction Éducation, Jeunesse et Sport), au cours de la seconde quinzaine du mois de mai, soit quelques jours avant le lancement de cette nouvelle plateforme.

Le portail est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou même un smartphone **24h/24 et 7 jours sur 7**. Ce nouvel outil vous permet de faire vos démarches sans avoir à vous déplacer en mairie et ainsi être libéré des contraintes horaires. Pour les familles n'ayant pas internet, l'accueil en Mairie est toujours assuré.

➤ Calendrier de mise en place des différents services

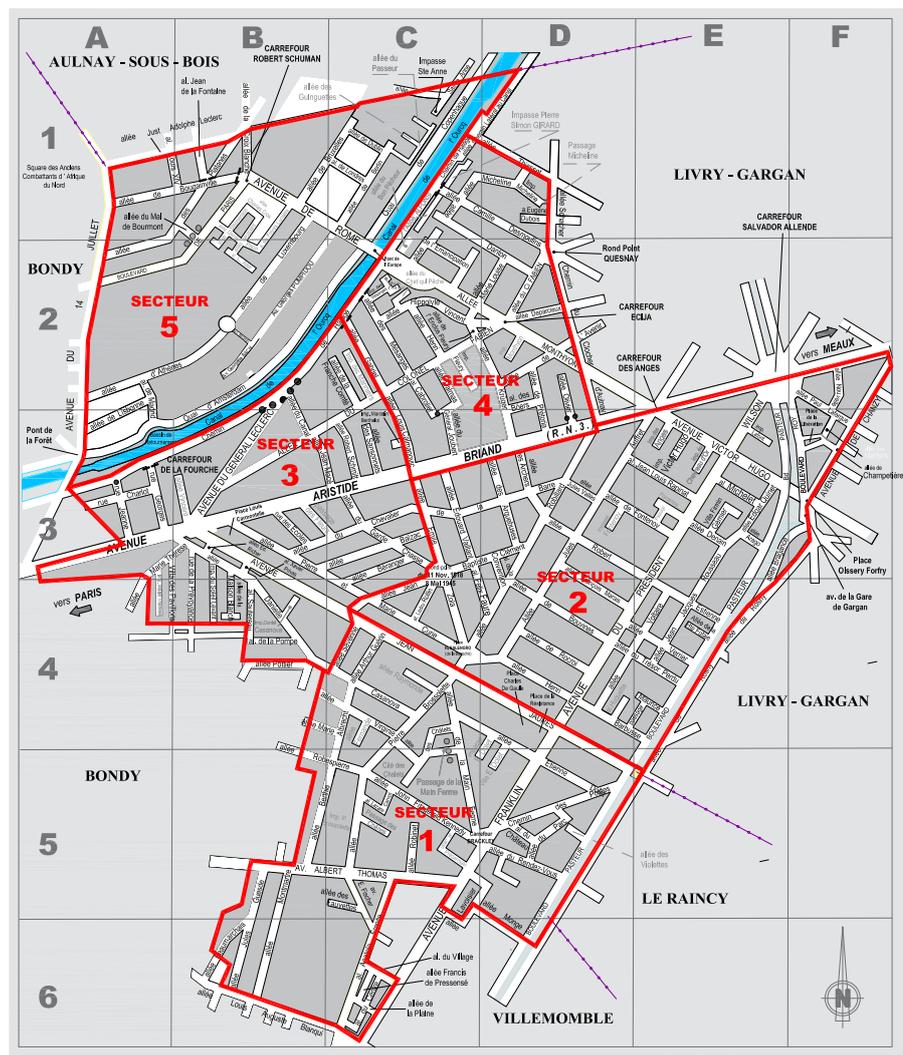
- **Deuxième quinzaine de mai :** envoi d'un courrier aux familles dont les enfants sont déjà inscrits dans une école de la ville.
- **1^{er} juin :** lancement du portail famille accessible directement depuis la page d'accueil du site internet de la ville.

 www.les-pavillons-sous-bois.fr



Direction Education, Jeunesse et Sport
01 48 02 75 26/97/28/30

➤ Reprise des réunions publiques de quartier



Après deux années d'interruption en raison de la pandémie, les réunions de quartier reprennent au printemps. L'occasion pour Katia Coppi, Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants dans chaque quartier.

Ces réunions permettent de présenter les projets et les réalisations, de recueillir les avis et d'échanger avec les Pavillonnais. Ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, elles permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la ville et de leur quartier.

Lundi 9 mai à 20h
Ecole Pierre Brossolette - secteur 1

Mardi 10 mai à 20h
École Monceau - secteur 2

Lundi 23 mai à 20h
Ecole Marguerite Léopold - secteur 4

Mardi 24 mai à 20h
Ecole Jules Verne - secteur 5

Mardi 31 mai à 20h
École Julie-Victoire Daubié - secteur 3

Retrouvez votre secteur sur le site internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

> Élections : le vote par procuration

Les prochaines élections législatives se dérouleront le 12 et le 19 juin 2022. Si vous êtes absents, pensez à réaliser une procuration.

Si vous le souhaitez, vous pouvez donner une procuration, sans avoir besoin de justifier le motif.

Pour cela, vous devez :

1-Remplir un formulaire :

a. Le document cerfa 12668*03, cartonné rose, donné par le commissariat, la gendarmerie, le tribunal d'Instance... OU

b. Le formulaire cerfa 14952*03 disponible sur www.service-public.fr, que vous pouvez remplir en ligne et imprimer, ou imprimer et remplir de manière manuscrite OU

c. En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

PUIS

2-vous déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance avec le document (cas a et b) ou la référence de la procuration (cas c), muni de votre pièce d'identité en cours de validité pour faire valider cette procuration. L'autorité qui valide envoie alors la procuration à la mairie de votre lieu de vote.

Pour être mandataire, la personne doit jouir de ses droits électoraux.

NOUVEAU

Désormais, vous pouvez donner procuration à une personne même si, il ou elle, vote dans une autre commune que la vôtre. Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de

ses données d'état civil et de sa commune de vote. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote pour voter à votre place.



> Quand peut-on faire établir une procuration ?

Les électeurs doivent se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin, une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.

> Élections législatives du 12 et 19 juin

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 4 mai en ligne et 6 mai à l'Hôtel de ville.



Renseignements complémentaires
Service Population
01 48 02 75 71/72

ÉLECTIONS

Les résultats de l'Élection présidentielle des bureaux de vote de la ville des Pavillons-sous-Bois sont consultables sur le site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

> Nouveaux commerçants

> Cookie'licious

Samantha, jeune Pavillonnaise, s'est lancée récemment dans l'univers des cookies.

Sa passion pour ce biscuit a conduit Samantha à suivre des formations pour en faire son métier. Pendant plusieurs mois, elle a travaillé sur ses recettes, à la recherche des textures les plus moelleuses et des saveurs les plus gourmandes. Fabriqués à base de produits biologiques ou issus du commerce équitable, les cookies sont désormais disponibles tous les samedis matin sur le marché de la Basoche ou sur commande. À découvrir rapidement !

Cookie'licious

Tél. : (ou SMS) 07 68 10 50 50

Courriel : cookies.cookielicious@gmail.com

Cookie'licious



> BG Systèmes

La ville accueille depuis quelques mois la société BG Systèmes spécialisée dans l'installation d'alarme intrusion, la vidéoprotection et le contrôle d'accès. Plusieurs solutions sont proposées pour assurer la sécurité des habitations : location d'équipements de sécurité, maintenance ainsi qu'un service de télésurveillance. Le matériel et les services de



BG Systèmes sont issus des dernières découvertes technologiques afin de répondre aux mieux aux demandes de sécurité de leurs clients. Cette nouvelle structure, à taille humaine, a inscrit la notion de "service rendu" au cœur de ses priorités.

Contact : Tél. : 06 44 08 82 95

Courriel : contact@bgssystemes.fr

BG Systèmes

> Défi orthographique

La 4^{ème} édition du défi orthographique s'est déroulée le samedi 19 mars à la salle Mozart de l'Espace des Arts et a réuni une trentaine de personnes autour d'un texte de Marcel Proust, tiré de son œuvre *À la recherche du temps perdu : du côté de chez Swann*, en hommage au centenaire de l'anniversaire de sa mort.

Le 6 avril 2022, la soirée des récompenses a distingué les 3 premiers candidats :

• Mathilde Gelis • Sandrine Lerosier • Martine Courtois.

Chacun a ensuite reçu un diplôme et le corrigé de sa copie.

Un nouveau défi est organisé ce printemps : rendez-vous **le samedi 14 mai 2022** pour la 5^{ème} édition du défi orthographique. Vous pouvez vous inscrire, **avant le 9 mai**, sur le site de la ville :



www.les-pavillons-sous-bois.fr - Rubrique mes démarches en ligne et pour ceux qui ne disposent pas d'internet, vous pouvez contacter, la bibliothèque au 01 48 47 95 54

N'oubliez pas d'indiquer, dans tous les cas, vos noms, prénom, âge, adresse, n° de téléphone et votre adresse courriel.

> Commémoration

La commémoration de la Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le samedi 19 mars au cimetière ancien. A cette occasion, plusieurs gerbes ont été déposées par Katia Coppi, Maire, représentée par Patricia Chabaud Conseillère municipale, Philippe Dallier, Conseiller départemental représenté par Cédric Ginja, Conseiller municipal et par Anne-Marie Lepage, Conseillère municipale et représentante de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation d'élus: Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante, Bernard Deny et Jean-François Chleq, Conseillers municipaux et de trois porte-drapeaux.



> Cérémonie de remise des médailles du travail

La ville organise, avec le soutien de l'Amicale des Médailleurs et Décorés du travail de Seine-Saint-Denis, deux cérémonies de remise des médailles du travail, une au printemps et une à l'automne. Le samedi 26 mars 2022, une cérémonie s'est déroulée, à l'Hôtel de ville, en présence de Katia Coppi, Maire, d'une délégation d'élus et de représentants de l'Amicale des médaillés du travail. Chaque récipiendaire a reçu un diplôme.

> Médailleurs d'argent, 20 années de travail

- Aurore BONNIN • Alain CAULIER • Rachid CHAOUI
- Anne CLODOMAR • Marlène ENOU • Bruno MARCHAND
- Fabien MASSUCCO • Maryse PROVOST

> Médailleurs de vermeil, 30 années de travail

- Didier BEAUDEAU • Sylvie BISMUTH • Antonio BRASCO
- Alain CAULIER • Corinne CIEBIEN
- Marlène ENOU • Sandrine LEROSIER
- Valérie LISSMANN

> Médailleurs d'or, 35 années de travail

- Corinne CIEBIEN • José DA COSTA
- Valérie FORGET • Valérie LISSMANN
- Valérie OGE

> Médailleurs grand or, 40 années de travail

- Conceição FERREIRA • Danièle FERRI-GLADIEUX • Liliane LAURIER
- Françoise MAGNANI • Éric PICHARD



> Soutien à l'Ukraine



Yvon Anatchkov, 1^{er} Adjoint au Maire, s'est rendu sur la plateforme logistique de la Protection Civile.

Face à l'ampleur de la crise humanitaire, la ville des Pavillons-sous-Bois a souhaité apporter son soutien à la population civile Ukrainienne, victime de la guerre. La ville s'est associée à la Protection Civile de Livry-Gargan pour mettre en place

une collecte de produits de première nécessité. Pendant plusieurs semaines, les Pavillonnais ont pu ainsi déposer à l'accueil de l'Hôtel de ville des dons de produits de première nécessité. Grâce à un immense élan de générosité des Pavillonnais, la ville a

interrompu, à la demande de l'association, la collecte mi-mars et a acheminé les dons vers la plateforme logistique de la Protection Civile, à Rungis, avant leur envoi en Ukraine. Un grand merci à tous !

> Sécurité routière : permis piéton

En partenariat avec la sécurité routière, la ville a proposé aux élèves Pavillonnais des classes élémentaires un programme de prévention des risques piétons.

Des ateliers, animés par la Police municipale, se sont déroulés au printemps dans les écoles pour sensibiliser les enfants aux risques de la circulation

et au bon usage de l'espace public : savoir traverser une rue, reconnaître les panneaux, savoir marcher sur un trottoir, identifier les dangers et les pièges à

éviter... À l'issue de ces sessions, les enfants ont reçu un livret méthodologique et ont réalisé un test avant d'obtenir leur permis piéton.



> Noces d'or de Roselyne et Antonio Vasconselos



Samedi 2 avril, Madame le Maire, Katia Coppi, a célébré le 52^{ème} anniversaire de mariage de Roselyne et Antonio Vasconselos. Reportée à deux reprises en raison de la pandémie de Covid-19 la cérémonie s'est déroulée dans la salle des mariages, sous le regard attentif de la famille et des proches de l'heureux couple qui a réitéré ses vœux de mariage avec une certaine émotion.

Roselyne et Antonio se sont rencontrés en 1968 sur un terrain de foot de Clichy-sous-Bois et ne se sont jamais quittés. De cette union sont nés deux enfants, Nathalie et Emmanuel, puis la famille s'est agrandie avec l'arrivée de leurs quatre petits-enfants : Manuela, Brice, Enzo et Vincent.

Nous souhaitons, à ce charmant couple, de nombreuses années de bonheur et leur donnons rendez-vous pour leurs noces de diamant.

> La ville des Pavillons-sous-Bois célèbre deux centenaires

La ville recense deux nouvelles centenaires : Maria Galland et Alfreda Leleu, toutes deux résidentes de l'EPHAD Les Clairières. Pour célébrer cet heureux événement, une petite fête avait été organisée pour chacune des centenaires en présence de leur famille, des résidents et de Katia Coppi, Maire.



Maria Galland

Maria Galland, originaire de Trancoso, une ville située au nord du Portugal, est née le 19 mars 1922. Après avoir grandi au sein d'une grande famille de 10 enfants, elle a exercé le métier d'institutrice. Maria a rejoint la France quelques années plus tard. C'est à Strasbourg qu'elle rencontre son mari. En 2008, ils s'installent à Bondy pour vivre près de leur fille unique. Depuis 2017, Maria vit à la Résidence Les Clairières où elle reçoit très régulièrement la visite de sa fille et de son petit-fils.

Alfreda Leleu, née le 28 mars 1922 à Barlin, dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, est arrivée à l'âge de 2 ans aux Pavillons-sous-Bois et, dès lors, a toujours vécu à la même adresse. Pendant 40 ans, elle a travaillé dans les cuisines de l'école Léopold. Très active dans la vie locale, elle a participé



Alfreda Leleu

à de nombreux voyages avec le GEPC et a été membre du Club Yvonne de Gaulle. Résidente des Clairières depuis 2017, Alfreda Leleu reçoit régulièrement la visite de ses cousines et de ses proches qui étaient tous présents pour célébrer ce jour important.

Nous leur souhaitons un très bon anniversaire et leur donnons rendez-vous pour les 101 ans !

Espace des Arts

Le Pavillons Jazz Festival :

prenez vos places dès à présent sur <http://billetterie.espace-des-arts.fr/>

17^e Pavillons Jazz Festival

JOUR 1 - JEUDI 19 MAI 2022 À 20H30

➤ 1^{ère} partie : MAMA SHAKERS



Puisant sa musique dans les racines du jazz, du blues ou des work songs des années 20 et 30, Mama Shakers redonne un puissant coup de jeune à un style centenaire mais ô combien inaltérable. Pourtant, ils ne viennent pas de Memphis mais de Montreuil ! Mama Shakers en concert c'est la garantie d'être emporté par leurs sourires et leur énergie communicative !

Angela Strandberg - trompette, washboard, voix / Hugo Proy - clarinette, chœurs / Andrea Baldoffei - banjo, chœurs / Baptiste Hec - guitare, voix / Adrien Mallamaire - contrebasse, voix

➤ 2^{ème} partie : MYLES SANKO



Pris d'amour très tôt pour la musique soul, Myles Sanko démontre une émotion palpable et un rapport très direct avec le public. L'histoire de la soul britannique se résume à la quête d'une identité à laquelle Myles Sanko ajoute, aujourd'hui, un nouveau chapitre. Laissez-vous guider par cette formation aux instrumentations riches et à leurs arrangements finement ciselés. Un moment de pur plaisir en perspective.

Myles Sanko - voix / Edu Bisogno - claviers / Jon Mapp - basse / Gareth Lumbers - trompette / Rick Hudson - batterie / Philip Stevenson - guitare / Sam Ewens - trompette

JOUR 2 - VENDREDI 20 MAI 2022 À 20H30

➤ 1^{ère} partie : LOUIS PRIMA FOREVER



Louis Prima Forever reprend le répertoire du légendaire Louis Prima et de son intemporel *Just a Gigolo*. Accompagnés de la chanteuse Pauline Atlan, Stéphane Roger et ses musiciens exceptionnels nous proposent un hommage percutant à cet auteur-compositeur et trompettiste de jazz américain. S'inspirant au plus près de la formation initiale, cette fine équipe risque de vous en faire voir de toutes les couleurs !

Stéphane Roger - batterie / Pauline Atlan - chant / Patrick Bacqueville - chant, trombone / Claude Braud - saxophone, chant / Michel Bonnet - trompette, chant / Nicolas Peslier - guitare / Fabien Saussaye - piano /

➤ 2^{ème} partie : KYLE EASTWOOD «CINEMATIC»



Allier le cinéma et le jazz : un album au cœur des passions de la famille Eastwood ! De *Gran Torino* à *Pink Panther* en passant par *Skyfall*, Kyle Eastwood s'attaque à la reprise inédite de musiques de films qui ont marqué l'histoire du cinéma, conciliant pour la première fois ses deux passions : la musique et le cinéma. Car le contrebassiste les a dans la peau ! Kyle Eastwood nous promet un concert enivrant au cœur du 7^{ème} art.

Kyle Eastwood - basse, contrebasse / Andrew McCormack - piano / Chris Higginbottom - batterie / Quentin Collins - trompette, bugle / Brandon Allen - saxophone

JOUR 3 - SAMEDI 21 MAI 2022 À 20H30

➤ 1^{ère} partie : KEN PELOWSKI SEPTET Hommage à Benny Goodman et Lionel Hampton



Surnommé « King of swing », Ken Peplowski est considéré comme le plus grand clarinetiste de jazz actuellement en activité ayant fréquenté les plus grandes salles et les plus prestigieux festivals, du Carnegie Hall au festival de Newport.

Difficile de résumer, ici, près de 50 ans de carrière puisque c'est adolescent que Ken Peplowski rejoint Tommy Dorsey, puis Benny Goodman. Pour ce concert en hommage à Benny Goodman et Lionel Hampton, Ken sera accompagné par la vedette française du vibraphone Dany Doriz et les plus grands swingmen de France !

> 2^{ème} partie : CHINA MOSES

Incomparable timbre, intense présence scénique, China Moses propose un cocktail pétillant de deep soul, cool jazz et R&B rythmé avec une bonne pincée de pop. Reconnue pour son style bien personnel, China chantait déjà ses propres compositions sur son dernier album *Nightintales*. La fille de Dee Dee Bridgewater nous fait la promesse d'un concert envoûtant. Un véritable cadeau offert par cette diva de la soul à l'énergie et à la personnalité captivante.

China Moses-voix / Luigi Grasso-saxophone alto et baryton / Joe Armon Jones et Mike Gorman - piano / Luke Wynter et Neil Charles - basse / Marijus Aleksa - batterie



Prenez votre pass 3 jours pour le Festival de Jazz !

Placement assis numéroté / Configuration club de jazz
29€ (tout public), 24€ (carte fidélité), 10€ (jeune, enfant)
TARIF PASS 2 JOURS : 46€
TARIF PASS 3 JOURS : 57€

> EXPOSITIONS

> **Deborah Gad**
CORPS OUVERTS - Techniques mixtes



De la peinture abstraite Deborah Gad arrive au portrait. Là, des centaines de visages se dessinent sur le papier comme une évidence. Après avoir dessiné des inconnus, Deborah Gad représente ses proches. Ces portraits, comme « creusés », présentent une intensité grandissante. Une figure s'impose dans son travail, un modèle éternellement érigé : sa sœur. Poursuivant la tradition des icônes, la Madone solitaire est multiple et nous interpelle. Les interprétations de ces images sont laissées aux spectateurs. Qui y a-t-il au-delà de ce corps, au-delà de cet être ?

Du 23 avril au 15 mai 2022

> **Grand format 2022 : en attendant les jeux – photographie**
Par le Photo Club Pavillonnais

L'année 2024 sera olympique ! Pour vous faire patienter, nous vous proposons une sélection de photographies sur la thématique du sport.

Action et mouvement, concentration et adulation, sportifs et supporters, confirmés ou du dimanche, confidentiel ou planétaire... Le sport et la pratique sportive dans tous ses états par les grands « sportifs » photographes du PCP. Top Chrono !

Du 4 au 19 juin 2022

> **Vernissage le vendredi 3 juin 2022 à 19h**



> **« Ecole & cinéma » s'expose**

Les élèves des Pavillons-sous-Bois et du Raincy reviennent pour notre plus grand plaisir ! Après un an de travail avec leurs enseignants autour des films du dispositif « Ecole et Cinéma », nos apprentis artistes exposent leurs œuvres plastiques. Venez découvrir nos artistes en herbe qui possèdent toujours une imagination débordante !

Du 25 juin au 3 juillet 2022

> **Vernissage le vendredi 24 juin 2022 à 18h**

RETRANSMISSION EN DIRECT DE L'OPÉRA DE PARIS



> PLATÉE

Opéra de Jean-Philippe Rameau

Mardi 21 juin 2022 à 19h15

• 3h dont 1 entracte de 20 min

CINÉMA

UN CINÉMA DE QUALITÉ POUR TOUS !

Un grand écran, des petits prix et des fauteuils neufs !
Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films grand-public les plus attendus !

CARTE DE CINÉMA à 41€

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.80€

Carte adhérent/fidélité : 5€

Senior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5€

Enfants (-12 ans) : 4.10€

**Le mercredi c'est réduit,
la place tout public est à 5€ !**



www.espace-des-arts.fr

Tél. : 01 41 55 12 80

144, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois



INFORMATIONS COVID

Depuis le 14 mars 2022, l'application du pass vaccinal est suspendue dans tous les lieux culturels. Le port du masque n'est plus obligatoire dans l'enceinte du bâtiment (salle incluse).

Pour tout complément d'information, merci de prendre rendez-vous par mail à l'adresse espacedesarts@wanadoo.fr ou par téléphone au 01 41 55 12 80.

Conservatoire municipal Hector Berlioz

> Manifestations au conservatoire Hector Berlioz

> Finalisation du projet ARVEJ



Cette année, les élèves des écoles primaires des Pavillons-sous-Bois ont été sensibilisés à la musique mongole. Vincent Gasqui, Professeur de percussions au conservatoire et membre du Groupe Argusan, met ses baguettes au service du groupe Gobi Rhapsodie (composé de Susanna, pianiste et Mandaakhai, virtuose de la vièle et du chant diphonique). Ce trio naît comme une évidence et, avec lui, une musique unique et envoûtante au

croisement des chants mongols, de la musique classique et du jazz. Ils présenteront aux enfants la fabuleuse légende du morin khuur (vièle à tête de cheval). Ils nous offrent ici une histoire folle et émouvante, au cœur de la Mongolie, **le vendredi 13 mai 2022 à 14h.**

Mandaakhai Daansuren, familier d'un répertoire traditionnel et musicien polyvalent, est né dans le désert de Gobi et a fait ses études au conservatoire d'Oulan Bator, avant de parcourir l'Europe pour faire découvrir les techniques vocales et instrumentales mongoles.

Susanna Tiertant, pianiste classique ayant fait ses études aux CRR d'Avignon et Rueil-Malmaison puis à la Haute Ecole de Musique de Genève, s'est tournée vers le théâtre musical et les musiques du monde.

Vincent Gasqui, est membre du groupe Argusan - groupe franco-mongol mêlant les musiques traditionnelles mongoles aux musiques du monde. Des sonorités de Gobi jusqu'au répertoire baroque, ce groupe offre une diversité musicale enrichie par les différentes cultures de ses membres.

> Les Auditions des classes d'instruments



Mercredi 1^{er} juin à 18h

Spectacle de formation musicale de la classe de Georges Ledoux

Vendredi 9 juin à 19h

Concert de la chorale des classes de Solène Labour



Mardi 21 juin à 20h

Fête de la musique - Concert de la classe d'orchestre de Dominique Spagnolo

Jeudi 23 juin à 20h

Audition de la classe de guitares de Matthias Bouyssou
Audition des Musiques Amplifiées des classes de Matthias Bouyssou, Pierre-Emmanuel Desfray et Théo Migeon

Lundi 27 juin à 19h

Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert

Mercredi 29 juin à 19h

Audition de la classe de piano de Nystha Augustin

Lundi 4 juillet à 18h

Audition de la classe de violon de Valérie Thierse

Mardi 5 juillet à 18h30

Audition de la classe de piano de Ludivine Lapeyrade

Jeudi 7 juillet à 20h30

Pièce de théâtre avec la compagnie des 400 Zooms

D'autres spectacles sont à venir mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du conservatoire au 01 41 55 17 60.

> Les Galas de danse

Comme chaque année, les élèves de danse classique et contemporaine ont préparé, pendant de nombreuses semaines, leur spectacle de fin d'année. De la moyenne section maternelle au 3^{ème} cycle, tous les niveaux d'apprentissage seront représentés.

Deux galas de danse sont organisés à l'Espace des Arts. C'est l'occasion pour ces jeunes danseurs et danseuses de présenter tout le travail effectué durant cette année scolaire.

Trois enseignantes du conservatoire, Murielle Martinenghi



(danse contemporaine), Marielle Piasecki et Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies, assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Alexandre Milovanovic et Jin-Joo Lee au piano et bien sûr servies par de magnifiques costumes, réalisés par Agathe Gudefin. Ballets classiques, contemporains seront enchaînés pour le plus grand bonheur du public.

Le premier gala

(Tous niveaux mélangés)

Samedi 11 juin à 18h

Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts

Entrée Libre

Le second gala

(Tous niveaux mélangés)

Dimanche 26 juin à 14h

Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts

Entrée Libre

➤ Préinscriptions au conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, le secrétariat du conservatoire sera ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Vous pouvez aussi vous préinscrire par internet sur le site de la ville des Pavillons-sous-Bois :

<https://lespavillonssousbois.rdl.fr/> - Inscription ou

réinscription



➤ La musique

Nouvelle discipline :

A la découverte de la musique

Votre enfant est indécis sur le choix de son instrument, le conservatoire municipal Hector Berlioz propose de découvrir une sélection d'instruments pendant un an pour que votre enfant puisse prendre une décision à la fin de son année de pratique. Une année de découverte instrumentale ouverte aux enfants de 6 à 10 ans.

Un cours unique, des instruments et des enseignants : une expérience.

La formation musicale

- **Eveil** : dès la moyenne section de maternelle
- **Cycles 1 à 3** : entrée dès le CP

Les pratiques individuelles

- **Eveil** : dès l'entrée en CP
- **Claviers** : piano
- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique
- **Musiques amplifiées** : guitare électrique, guitare basse, chant
- **Percussions** : batterie, percussions,
- **Vents** : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, sax horn, flûte à bec
- **Voix** : chant lyrique

Les pratiques collectives

- Chorales, Maîtrise, Chœur adulte
- Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles
- FM et créativité
- Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfants et adultes)
- Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre, Big Band

➤ La danse

La danse classique et la danse contemporaine

- **Eveil** : dès la moyenne section de maternelle
- **Cycles 1 à 3** : entrée dès le CP

➤ L'art dramatique

- **Cycle 1 (enfant)** : 9 – 12 ans
- **Cycle 2 (adolescent)** : 13 – 18 ans

➤ Les Adultes

Les pratiques collectives

- Chœur adulte
- Big Band
- Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

- Formation musicale
- Instrument

➤ Validation des inscriptions au conservatoire Hector Berlioz

A compter du 29 août et jusqu'au 9 septembre, le conservatoire ouvrira ses portes, de 9h à 12h et de 14h à 20h, afin que les parents d'élèves puissent valider leurs inscriptions, avoir les emplois du

temps, recevoir les courriers de rendez-vous avec les professeurs d'instruments et les jours et les dates des « auditions » de rentrée. C'est aussi l'occasion d'avoir toutes les informations relatives au conservatoire.

➤ Le + du Conservatoire

Les missions du conservatoire Hector Berlioz sont avant tout de prodiguer un enseignement de qualité et complet. Afin d'enrichir la culture artistique de nos élèves, le conservatoire à Rayonnement Communal Hector Berlioz a souhaité stipulé dans son règlement intérieur le texte suivant : « Les élèves sont tenus d'assister deux fois dans l'année scolaire aux prestations données par des professionnels dans le cadre de la programmation culturelle de la ville des Pavillons-sous-Bois. Les professeurs du Conservatoire conseillent et préparent les élèves pour ces prestations et en assurent le suivi et l'évaluation. L'accès à ces prestations est gratuit dans le cadre de la programmation de l'établissement. ».

Ainsi, chaque année, le conservatoire propose une saison culturelle professionnelle où les élèves peuvent voir leur enseignant in situ lors d'un concert symphonique, un oratorio, une pièce de théâtre...

Facebook : Saison Culturelle Hector Berlioz



CONSERVATOIRE MUNICIPAL HECTOR BERLIOZ

77-79, allée Danielle Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 41 55 17 60
conservatoire@lespavillonssousbois.fr

Le Cercle des Lecteurs



➤ LE CONSENTEMENT

Vanessa Springora
Édition Le Livre de Poche

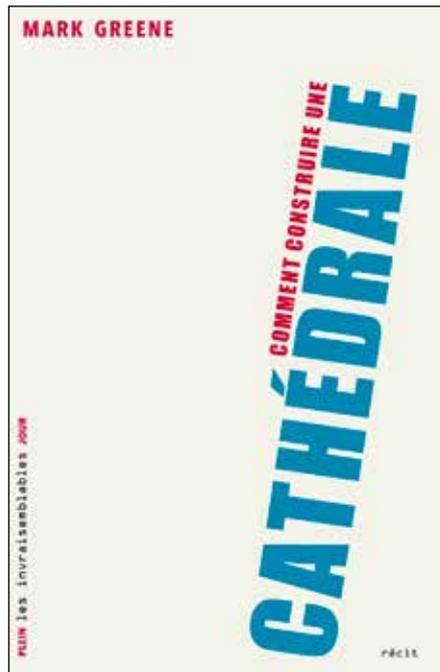
Vanessa Springora a accompli un travail d'analyse profonde, intense en tant que victime abusée sexuellement à l'adolescence. Trente ans séparent la narration des faits vécus.

Le lecteur comprend la difficulté d'exprimer les maux par les mots, la nécessité parfois d'un long temps de recul pour témoigner, le courage nécessaire pour que le texte aboutisse et puisse être lu par le public.

L'auteur s'exprime franchement, sans crainte de choquer, avec une belle écriture, précise, sans réserve qui permet de réaliser son long cheminement pour accéder à une libération après des années de souffrance provoquée par cet événement traumatisant.

Cet ouvrage court et dense à la fois permet de mesurer la blessure des victimes d'abus sexuels, la complexité de leur situation et met bien en avant la notion de consentement, son importance indispensable et absolue.

Rebecca Cohen Donachie



➤ COMMENT CONSTRUIRE UNE CATHÉDRALE

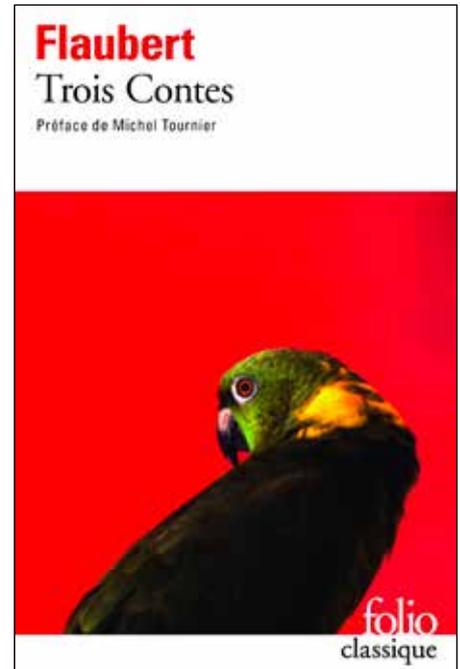
par Mark Greene
Édition Plein jour 2016

C'est un petit livre, dont la couverture très sobre ne suscite pas l'envie de lire. Pourtant, le lecteur en ressort grandi, attentif. Dans ce court récit, l'auteur, qui a vécu en Espagne jusqu'à 18 ans, décrit sa difficulté à évoquer son pays natal. « *L'Espagne résiste (...), j'aimerais savoir pourquoi* ». Mark Greene se lance, sur la proposition d'un couple d'éditeurs. Ils ont entendu parler d'un homme âgé, Justo Gallego, qui construit seul, depuis plus de cinquante ans, une cathédrale dans la banlieue de Madrid. Fils d'un petit agriculteur, atteint de la tuberculose, il se voit expulsé d'un monastère, novice. Guéri, il décide alors de construire une cathédrale, sans notion d'architecture, avec sa seule volonté. A l'aube, il va chercher des matériaux qu'on lui donne. Les premières briques surgissent, les murs montent, les tours latérales s'élèvent.

Justo le fou devient un phénomène. « *On est conquis* ». Des cigognes nichent dans les tours. « *Toute ma vie, j'ai cherché la vérité* ». Ayant décidé de traverser un désert, il se repose aux pieds d'un vieux moulin, tout en songeant à Don Quichotte. Il habite cette œuvre. L'ouvrage de M. Greene se termine sur un poème d'Antonio Machado, que l'on apprend dans les écoles.

Ce petit livre vous fait voyager au plus profond de vous-même. Une histoire fascinante à découvrir absolument.

G.B. Neubig



➤ LES TROIS CONTES DE FLAUBERT

Édition Folio classique

Ce triptyque est le dernier ouvrage publié par Flaubert en 1877. A cette date, Flaubert a écrit ses grands romans. Les trois contes constituent un petit volume de 150 pages très représentatif, que certains critiques considèrent comme un chef d'œuvre absolu et parfait : une nouvelle réaliste, un conte merveilleux, un récit mythique. *Un cœur simple* a été écrit pour Georges Sand, *La légende de Saint Julien l'Hospitalier* qui fait revivre le Moyen-âge, « *Hérodias* », praticienne intelligente, ambitieuse.

La dernière œuvre de Flaubert est peu connue, semble-t-il. Le rythme des phrases, le jeu des sonorités, apportent un certain charme aux textes.

G.B. Neubig

Bibliothèque municipale

AGENDA DES ANIMATIONS

> Dans les petits papiers de... la bibliothèque

Mercredi 27 avril 2022, 15h

Mercredi 4 mai 2022, 15h

Venez partager un moment créatif lors d'un atelier autour du papier et repartez avec vos réalisations !

À partir de 8 ans.

> Les racomptines

Samedi 14 mai 2022, à 10h

Samedi 4 juin 2022, à 10h

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons.

Dès la naissance et jusqu'à 3 ans.

> 5^{ème} défi orthographique

Samedi 14 mai 2022, 14h30 à la salle Mozart

La ville organise un nouveau défi orthographique en collaboration avec l'équipe de la bibliothèque municipale.

Inscriptions en ligne sur le site internet de la ville

www.les-pavillons-sous-bois.fr

> Troubles Et Nous à la bibliothèque

Samedi 21 mai à 10h

Présentation croisée de l'association et des ressources de la bibliothèque sur les troubles de l'apprentissage.

> Conférence d'histoire de l'art : Le Rococo par Sylvie Testamarck

Samedi 4 juin 2022 à 15h

Watteau, Boucher, Fragonard : présentation de ces trois artistes majeurs représentatifs de ce mouvement artistique qui se diffuse à travers l'Europe entre 1725 environ et la Révolution française.



> Contes à la carte

Mercredi 8 juin 2022 à 15h

Il était une fois un conteur à la bibliothèque...

Thomas Josse partage avec vous ses plus beaux contes fantastiques et merveilleux.

Pour toute la famille, à partir de 5 ans.

> Présentation de livres

Samedi 11 juin 2022, 15h

Les bibliothécaires et les libraires vous proposent leurs coups de cœur parmi les dernières parutions.



> Concert Filipendule : duo de clarinettes basses

Samedi 25 juin 2022 à 15h

Formation atypique, Filipendule vous emmène dans un univers inhabituel aux multiples facettes. Au travers de transcriptions soignées, le duo explore tout le répertoire classique, de Bach à Poulenc en passant par Mozart, Bodin de Boismortier et Jean-Daniel Braun, et vous propose des concerts commentés balayant plus de 300 ans d'histoire de la musique.

Tout public, à partir de 10 ans

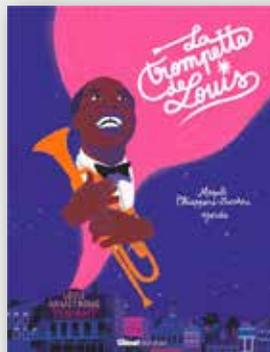
Le nombre de places est limité : pensez à réserver auprès des bibliothécaires. Retrouvez plus d'informations sur ces événements sur le site internet de la ville.

> Troubles et nous à la bibliothèque le 21 mai à 10h

L'association pavillonnaise *Troubles Et Nous* et la bibliothèque des Pavillons-sous-Bois organisent une rencontre autour des troubles de l'apprentissage chez l'enfant. Ce sera l'occasion pour l'association, de présenter ses missions autour de la sensibilisation et l'accompagnement des familles. La bibliothèque accompagnera ce temps d'information et d'échanges d'une présentation de ressources à destination des enfants et de leurs parents.



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !



La trompette de Louis

Glénat jeunesse - 2021

Magali Chiappone-Lucchesi et Youlie

Enfant, Louis exerce tout un tas de métiers : vendeur de journaux, balayeur de tombes, garçon laitier. Dans les rues de La Nouvelle Orléans, il est happé par la musique qui est partout. Ça jasse, ça swingue ! Un jour, on lui offre une

trompette. C'est grâce à cet instrument que quelques années plus tard, Louis deviendra un trompettiste virtuose et un chanteur connu aux quatre coins de monde.

Un magnifique album plein de peps et de vitalité qui retrace la vie du musicien de génie Louis Armstrong.

Âge : À partir de 6 ans



Le chapeau charmant

École Des Loisirs, 2021

Valentine Goby et Évelyne Mary

C'est la fin de l'été. Dans le parc, il fait chaud. Soudain, zouim, une fillette glisse sur un chapeau. Qui l'a oublié ? Un grand-père ? Une musicienne ? Un gondolier ? Elle lui invente plusieurs vies, fini l'ennui ! Elle le respire, et là, magie... Mais l'orage éclate ! Que va devenir le chapeau sous la pluie ?

Une belle aventure célébrant le pouvoir de l'imagination. Un texte poétique à se faire lire dès 6 ans ou à lire tout seul à partir de 8 ans.



Bibliothèque :

8, allée Robillard - Tél. : 01 48 47 95 54

lespavillonssousbois.bibenligne.fr



Rencontre

DIMANCHE 22 MAI 2022

des

DE 10H À 18H

Artistes

Peinture • Sculpture • Photographie • Animation musicale



Parking de la Mairie Annexe – allée de Berlin – Les Pavillons-sous-Bois



➤ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



Des loisirs pour tous !

La programmation se construit à travers la commission loisirs qui est composée d'adhérents et d'habitants. N'hésitez pas à participer aux prochaines rencontres qui auront lieu les mardis 10 mai et 7 juin 2022 à 19h à l'APJC.

BAR'OUF CITOYEN

Le Bar'Ouf citoyen est un espace de débat, d'échanges de points de vue, de questionnement sur l'actualité ou sur des sujets de société.



Pour cette deuxième rencontre, l'APJC propose un temps d'échange pour s'interroger sur la place des jeunes dans notre société (notamment aux Pavillons-sous-Bois).

Mercredi 4 mai 19h à l'APJC. Snack sur place

Un autre débat est organisé, toujours sur le thème de la citoyenneté, **le jeudi 19 mai 19h**, pour se questionner sur la réelle citoyenneté d'un citoyen discriminé à travers un spectacle-rencontre intitulé *La Hchouma*.

« *La Hchouma, ça veut dire la honte. À cette honte de Brahim s'ajoute la peur. À 30 ans, il décide de se révolter, de s'affirmer et de vivre ses préférences amoureuses au grand jour.*

Un homo dans la cité retrace le long chemin parcouru par Brahim pour se muer en être libre, tenir debout et prendre son envol.

Spectacle-rencontre suivi d'un Bar'Ouf citoyen avec cocktail dinatoire. Entrée libre

Nous vous attendons nombreux !

ÇA ME DIT DU JEU

Samedi 7 mai 2022 à 14h30

Après-midi animé par le club du Nain Porte Quoi pour découvrir, seul, en famille ou entre amis, de nouveaux jeux dans une ambiance ludique et sympathique !

Tarif tout public : 2€ / Adhérent : 1€

Les enfants (à partir de 7 ans) doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

SPECTACLE 50 - DERRIÈRE CHAQUE MIGRANT, IL Y A UNE HISTOIRE...

Vendredi 13 mai à 20h

« *Après deux ans d'errance sans papiers, deux jeunes migrants sont convoqués à la Préfecture de police pour récupérer leur récépissé de demande de régularisation. L'attente dans ce couloir est longue. Les deux jeunes en profitent pour exhumer de leur mémoire quelques souvenirs d'ici et d'ailleurs. Ils racontent avec humour, finesse et pudeur leur traversée, le pourquoi de leur voyage.* »

Tarif tout public : 7€ / Adhérent : 5€

SOIRÉE FESTIVE ET DANSANTE

Samedi 14 mai à 20h30

Une soirée festive haute en couleur pour fêter les libertés et le droit à la différence.

Tarif tout public : 10€ / Adhérent : 8€ (un cocktail compris)

Bar/vente de planche de charcuterie-fromage

BÉNÉVOLAT

Envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? Vous pourrez investir de nombreuses actions comme l'accompagnement à la scolarité, participer à l'organisation d'événements ou encore donner un coup de pouce à ceux qui en auraient besoin !

SALON DE PRINTEMPS

Du 21 au 29 mai 2022 - Galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts

Retrouvez la richesse des œuvres réalisées par les artistes des ateliers dessin-peinture de l'APJC (enfants/ados/adultes) sur le thème Environnement et matériaux.

Vernissage le vendredi 20 mai 2022 à 18h30.

Entrée libre.



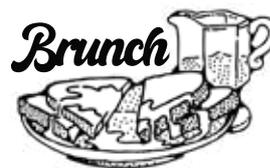
JAPAN MATSURI

Samedi 4 juin 2022 à 18h

Une journée sous le signe du pays du soleil levant. Partagez votre passion de la culture japonaise ! Au programme : foire aux BD et MANGA, concours de Cosplay (1^{er} prix : 2 pass 4 jours pour la Japan Expo

Paris 2022), buffet japonais, projections et autres surprises.

Tarif tout public : 10€ / adhérent : 8€



HAPPY BRUNCH DU SAMEDI

Samedi 18 juin 2022 à 12h

Partagez un moment convivial autour d'un brunch. Il mêle petit-déjeuner et

déjeuner. C'est le repas où chacun fait ce qui lui plaît ! Envie de salé, de sucré ou d'un peu des deux, pour le plus grand plaisir des gourmands.

Tarif : 10€

BAIGNOIRES DE L'OURCQ

Dimanche 3 juillet 2022

Vous rêvez de naviguer sur le canal de l'Ourcq dans une embarcation peu commune ? Inscrivez-vous à notre course de baignoires ! Convivialité et amusement garantis. Pour ceux qui n'ont pas de baignoires de disponible, l'APJC vous en prête une... pas de panique, des ateliers seront organisés au mois de juin pour vous aider à construire et décorer vos baignoires.

Informations et inscriptions auprès de Stéphanie : animationloisirs@apjc.org

L'APJC LANCE SA WEB RADIO/PODCAST !



Ce projet vous intéresse ? Vous souhaitez :

- participer à la construction d'une web-radio/podcast pour les habitants et par les habitants ;
- participer et accompagner la préparation des émissions de radio (écriture, enregistrement, diffusion) ;

Contactez Kevin : animationjeunesse@apjc.org



Pour toute information, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Etienne Dolet 93320 - Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org - Email : infos@apjc.org



➤ Cercle Philatélique et Cartophile Santé et Sport

Depuis de nombreuses années, la ville organise pour tous les Pavillonnais, au printemps, Les Parcours du cœur au Stade Léo Lagrange, en partenariat avec la Fédération Française de cardiologie.

Depuis longtemps, le sport est très important aux Pavillons-sous-Bois. En 1913, seulement 8 années après la naissance de la commune, l'association du Stade de l'Est a été créée pour donner un cadre à deux activités déjà très pratiquées : la course à pied et le football. Des mini compétitions avaient lieu sur le site de la Basoche et il faut attendre 1923 pour qu'un terrain, à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue Franklin, accueille les sportifs. C'est à cet emplacement que se situe désormais l'Hôtel de ville.



Au fil du temps, la pratique du sport s'intensifie, et c'est sur un terrain connu sous le nom de « la Mare aux Oignons », situé à la limite de Bondy, que le stade est construit, puis inauguré en 1939.



Le terrain de foot et la piste de course seront rapidement complétés par de nouveaux équipements : des courts de tennis et un gymnase.

De nombreux sportifs, et notamment le cycliste **Antonin Magne** (1904-1983), portent haut les couleurs de notre ville. À la sortie de la première guerre mondiale, Antonin, qui vit dans la ferme de ses parents à Livry-Gargan et travaille chez un marchand de cycles aux Pavillons-sous-Bois, commence à pratiquer la boxe dans le club



Pavillonnais avant de se tourner vers le cyclisme. Coureur aux nombreux palmarès, il devient en 1945 directeur sportif de l'équipe Mercier.

En 1939, le Stade de l'Est prend le nom de **Léo Lagrange** (1900-1940). Cet avocat, député socialiste du nord en 1932, est appelé au gouvernement de Léon Blum en 1936 comme sous-secrétaire d'État des loisirs et des sports. Ses principes : développer des activités de plein air ainsi que des loisirs culturels pour tous. La section prendra le nom de SEP (Stade de l'Est Pavillonnais) en 1953.

D'autres lieux accueillent les sportifs sur la commune :

- **Le gymnase Jean Macé** (1815-1894), est situé avenue Aristide Briand. Ce journaliste et pédagogue écrit des ouvrages de vulgarisation scientifique pour les enfants, il crée le *magazine d'éducation et de récréation*, et surtout *la Ligue de l'enseignement*, une association qui se bat pour l'instauration d'une école gratuite, obligatoire et laïque, dont s'inspirera Jules Ferry.

- **Au bord du canal de l'Ourcq**, à côté de la Mairie annexe, **la Salle de Sports Lino Ventura** (1919-1987) est construite, puis inaugurée en 2008. Lino Ventura est Italien, il est arrivé en France avec ses parents. Il occupe différents petits emplois après ses études et pratique la lutte puis le catch pour gagner sa vie. Grâce au réalisateur Jacques Becker il obtient un rôle dans le film *Touchez pas au grisbi* qui sera le premier de nombreux films. Père d'une petite fille handicapée mentale, il crée la fondation *Perce-Neige* en 1966.



- **Le dojo Michel Declève** (judoka champion d'Europe junior en 1967). Michel Declève est originaire des Pavillons-sous-Bois. Ce jeune professeur prend en charge la section judo qui avait été créée en 1967 au sein du Stade de l'Est Pavillonnais. En 1972, les judokas disposent d'un premier équipement avenue Aristide Briand, avant de pratiquer leur activité dans une nouvelle structure inaugurée en 2014.



- Pour les jeunes qui participent aux activités Atout Sports et Loisirs pendant les vacances scolaires, c'est la salle **Jean Moulin** (1899-1943) qui les accueille. Figure héroïque de la Résistance, Jean Moulin, Préfet, refuse l'administration des Allemands sous l'occupation et crée le premier « Conseil National de la Résistance » (CNR) qui réunit tous les réseaux français en lien avec le général de Gaulle. Capturé, torturé, il meurt pendant son transfert en train en Allemagne.



meurt pendant son transfert en train en Allemagne.

Pour commencer les vacances d'été, les jeunes peuvent également participer à l'événement *Sports en fête*, cette année le dimanche 26 juin, où règne la bonne humeur.



Cercle Philatélique et Cartophile
Tél. : 01 48 48 37 44

➤ Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois

L'Association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois a désormais un nouveau local situé au 45-47, avenue Georgette Bach, à proximité de la nouvelle crèche Les Moussaillons et entre deux équipements publics stratégiques : l'école Jules Verne et le collège Anatole France.

Cette nouvelle implantation permet à l'association de pouvoir accueillir plus d'enfants. Toutefois le nombre trop restreint de bénévoles empêche l'association de répondre favorablement aux nouvelles demandes d'inscriptions.

Aujourd'hui encore, le recrutement de bénévoles reste le problème majeur de l'association.

Donner un peu de temps aux enfants : une merveilleuse expérience, riche d'enseignements pour toute personne dans notre société d'aujourd'hui.



« Les enfants nous apportent plus que ce nous ne leur apportons » : une phrase souvent répétée par les bénévoles.

Alors, si vous pensez rejoindre l'association, n'hésitez plus ! Appelez, le **06 51 08 99 14**.

Fête de la Musique

APPEL À TALENTS

Si vous êtes musicien et Pavillonnais, membre d'un groupe amateur ou confirmé, chanteur ou membre d'une chorale, inscrivez-vous pour monter sur scène lors de la prochaine Fête de la Musique qui se déroulera le mardi 21 juin 2022 sur le parvis de l'Hôtel de ville à partir de 19h. Envoyez votre candidature avant le 15 mai 2022.

Comment se déroule la sélection ?
Un jury sélectionnera 8 groupes qui se produiront sur scène le mardi 21 juin 2022 pendant 20 à 30 minutes.

Comment s'inscrire ?
Il suffit de compléter le formulaire avant le dimanche 15 mai 2022 directement sur le site internet de la ville et de joindre une vidéo www.les-pavillons-sous-bois.fr pour nous permettre de visionner votre talent.

Les Pavillons-sous-Bois en avant toujours

➤ Mölkky : 3^{ème} tournoi aux Pavillons-sous-Bois

Avant de jouer contre les meilleurs joueurs nationaux en juin 2022, lors de l'Open de France de Mölkky, Les Quilleurs d'Élite vous donnent rendez-vous pour le 3^{ème} tournoi de Mölkky.

Rendez-vous le **samedi 7 mai 2022** dès 9 heures (début de l'émargement sur place, à 8h30) au Stade Léo Lagrange des Pavillons-sous-Bois, pour une journée placée sous le signe du Mölkky, de la compétition et surtout de la bonne ambiance. **Ce tournoi est ouvert à tous** : amateurs, novices, débutants au Mölkky ou joueurs confirmés, venez passer une belle journée en notre compagnie pour vous tester en duo. Le binôme constitué ne requiert aucune limite d'âge : parents, grands-parents, enfants, amis, l'occasion pour vous de partager un moment de complicité et de convivialité !

Le tarif de l'inscription pour le tournoi est de 5€ par personne soit 10€ pour l'équipe en doublette. Des lots seront remis aux finalistes et aux vainqueurs !

Le club proposera sur place boissons et gâteaux tout au long de la journée. Pour le déjeuner, au choix un sandwich au poulet ou un sandwich végétarien vous sera proposé au tarif de 4€.

Modalités d'inscriptions

- Contactez l'association par courriel : lesquilleursdelite@hotmail.fr, et vous recevrez en retour un lien pour vous inscrire.
- Retrouvez le lien sur la page Facebook : Liker la page Facebook du club *Les Quilleurs d'Elite Mölkky Club Les Pavillons-sous-Bois*.
- Vous pouvez tout simplement scanner le QR code présent sur l'affiche.



Pour toutes informations complémentaires :
06 30 28 44 63

OUVERT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

DE 12 À 17 ANS

ATOUT' SPORTS ET LOISIRS

Nombreuses activités sportives, de loisirs et sorties avec une participation symbolique

Inscriptions sur place les jours d'ouverture

- Salle Jean Moulin
- 140 avenue Aristide-Briand Les Pavillons-sous-Bois
- Accueil de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

contact : Service Jeunesse et Sport 01 48 02 75 73 / 06 27 37 24 89
programme des activités : www.les-pavillons-sous-bois.fr

FÊTE DE L'ENFANCE

LES AVENTURES

D'ASTÉRIX ET OBÉLIX

SAMEDI
21 MAI 2022
DE 14H À 18H

**ANIMATIONS
GRATUITES**

ACTIVITÉS:
LES 12 TRAVAUX D'ASTÉRIX
(SPORT, KARTING À PÉDALES...),
DANSE, CRÉATION DE MARIONNETTES,
ATELIER SCIENTIFIQUE,
JEUX EN BOIS, ESCAPE GAME,
ESPACE CONTE ...



PARKING DE LA MAIRIE ANNEXE/SALLE DE SPORTS LINO VENTURA – ALLÉE DE BERLIN – LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Organisé par le Service Enfance de la ville


en
avant
toujours
Les
Pavillons-sous-Bois



➤ Parcours du cœur

Dimanche 3 avril, la ville des Pavillons-sous-Bois a organisé, en partenariat avec la Fédération Française de cardiologie, le Parcours du Cœur sur le stade Léo Lagrange. Les participants ont pu être sensibilisés aux bienfaits du sport sur la santé.





DIMANCHE 15 MAI
DE 10H À 18H

8^e marché aux fleurs

**Nombreux stands :
fleuristes, pépiniéristes,
artisans.**

**Animations pour les enfants.
Balades à poney gratuites.**

Place Charles de Gaulle - Parvis de l'Hôtel de ville
Les Pavillons-sous-Bois

➤ La sécurité aux Pavillons : ne rien laisser passer !

Vous le savez, depuis plusieurs mois, la ville des Pavillons-sous-Bois connaît une recrudescence des actes de malveillance, de délinquance et des cambriolages. La majorité municipale a décidé de prendre le sujet à bras le corps. Ainsi, 1 560 000 euros seront consacrés, en dépenses d'investissement, à la modernisation du système de vidéosurveillance existant (installation de caméras numériques et création de liaisons en fibre optique pour plus d'efficacité). Par ailleurs, la coordination entre les équipes de la police municipale des Pavillons-sous-Bois et les polices municipales de Livry-Gargan et de Bondy

a été fortement renforcée afin d'endiguer au maximum les actes de délinquance qui surviennent à la lisière des trois communes. Dans le même esprit, la ville a fait appel au Sous-Préfet du Raincy, dont elle dépend, afin de mettre en place, avec les forces de police nationale du commissariat de Bondy, de fréquentes opérations conjointes d'envergure avec la police municipale. La présence sur le terrain des effectifs a été renforcée et des descentes « coup de poing » de jour comme de nuit sont régulièrement menées afin de gêner le plus possible la présence d'individus malveillants dans des secteurs de la ville bien identifiés. Le Sous-

Préfet coordonne, en lien avec Madame le Maire, des points d'étape réguliers afin d'analyser l'évolution de la situation. Une chose est sûre, la présence policière sur le terrain est essentielle. Elle dérange les délinquants qui se sentent surveillés, épiés. Les actions conjointes avec la police nationale se multiplieront car elles donnent des résultats satisfaisants. La majorité municipale a placé la sécurité des Pavillonnais au cœur de son action. Nous ne vous laisserons pas tomber ! ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ Préservons le pouvoir d'achat des Pavillonnais !

Le budget primitif 2022 a été adopté dans un contexte d'incertitudes du prix de l'énergie et du retour de l'inflation. Il y aura des dépenses supplémentaires, mais aussi de nouvelles recettes consécutives à l'augmentation des bases d'imposition et par la compensation de la suppression de la taxe d'habitation par le gouvernement. Dans une période de baisse spectaculaire de leur pouvoir d'achat, il ne paraît pas nécessaire de faire supporter en plus aux Pavillonnais une hausse de 3 % de la taxe foncière et une augmentation de 1,5 % de tous les tarifs des services municipaux. Les recettes supplémentaires importantes seront absorbées par la numérisation de

la vidéo-protection dont le coût s'élève à 1M560 000 €. Il faut certes des caméras, mais qui fonctionnent et dont les images soient exploitables pour lutter contre les délits ; il faut surtout accroître la présence humaine sur le terrain. Et il faudrait mieux sécuriser les abords de toutes les écoles. Nous demandons un moratoire pour le projet de centre de loisirs ave J.Jaurès dispendieux, éloigné des groupes scolaires, dans un secteur de forte circulation, qui ne sera pas utilisé à plein temps et dont le coût ne cesse de croître : 4 millions d'euros ! Les 315 000 € de frais d'étude permettraient de repenser ce projet sur le site de l'école Robillard afin d'améliorer

aussi les conditions d'accueil des élèves, au dortoir et au restaurant scolaire. Le quartier de La Basoche gagnerait à cette requalification. Le terrain acquis aurait un autre usage : aménagement d'un jardin public, lieu culturel... Un appel à projet pourrait être lancé pour recueillir les propositions des habitants. ■

DENY, S. CALISIR, J-F CHLEQ
Liste citoyenne, solidaire et écologiste
 📌 Pavillons-sous-Bois, la voix de l'Opposition

➤ Un budget participatif au service des citoyens

Les deux derniers conseils municipaux ont été l'occasion d'examiner les orientations budgétaires et le budget 2022. S'il est certain que le contexte politique, économique et international actuel oblige à une certaine prudence dans la gestion communale et dans l'engagement de nouveaux projets, on peut regretter dans l'ensemble un manque de souffle et d'inventivité. Le budget se contente de répondre aux missions premières d'une collectivité territoriale ce qui n'est déjà pas si mal diront certains. Il me semble pourtant qu'une commune se doit d'innover en proposant des projets à coût raisonnable pour travailler le lien social et

mobiliser chacun des habitants. La période que nous traversons invite chacun à se replier sur soi. Il est vital de se donner des perspectives et des projets pour lutter contre l'immobilisme ambiant. Le premier tour des élections présidentielles a montré l'aspiration de nombreux jeunes à participer à la vie démocratique. Pourquoi ne pas se saisir de cet enthousiasme en lançant sur la ville l'initiative d'un budget participatif ? Les Pavillonnais pourraient ainsi faire preuve de créativité à partir de ce dispositif de démocratie citoyenne en proposant des projets destinés à l'amélioration de leur cadre de vie. Une partie de la donation

faite par une généreuse Pavillonnaise à la ville pourrait être utilisée à ces fins. Une belle façon de lui rendre hommage autour d'une mobilisation qui donnerait du souffle à la citoyenneté et au vivre ensemble ! ■

Jenny Lebard

La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports

- Directeur Education Jeunesse et Sport
- Animateur centre de loisirs et pause méridienne
- Educateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de Puériculture
- Médecin de crèche (10h/mois)
- Responsable Jeunesse et Sports

➤ Direction des Finances

- Directeur Général Adjoint des Services – Pôle Population

➤ Direction Générale des Services

- Directeur Général Adjoint des Services – Pôle Population

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine
- Responsable Adjoint de Cuisine

➤ Pôle santé / social

- Travailleur Social / Evalueur APA - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Endocrinologue - Centre municipal de santé
- Médecin généraliste - Centre municipal de santé
- Aide-soignante - SSIAD
- Auxiliaire de vie

➤ Police municipale

- Agent Point école (temps non complet)
- ASVP

➤ Direction des Services Techniques

- Chauffeur de Car
- Agent des Espaces Verts
- Assistante Administrative et Technique
- Agent SSIAP (CDD de 3 mois)
- Responsable Adjoint Propreté
- Technicien Voirie

➤ Service Urbanisme

- Instructeur Droit des Sols

➤ Direction des Ressources Humaines

- Directeur des Ressources Humaines

➤ Conservatoire

- Professeur d'Enseignement Artistique



Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne

➤ Rappel : collecte des déchets

Modification des jours et des secteurs de collecte des déchets verts

Depuis le 1^{er} mars 2022, L'EPT Grand Paris Grand Est en charge de la collecte des déchets a modifié les jours et les secteurs de collecte pour les déchets verts.

Un courrier a été distribué en décembre pour informer les Pavillonnais et un calendrier, valable à partir du 1^{er} mars 2022, a été diffusé dans chaque boîte aux lettres de la ville courant février.

Si vous n'avez pas reçu ce calendrier, nous vous rappelons qu'il est téléchargeable sur le site de la ville et sur le site de l'EPT Grand Paris Grand Est. Un outil de géolocalisation a été mis en place pour vous permettre de rentrer votre adresse et obtenir le détail de vos jours de collecte par type de déchet.

www.les-pavillons-sous-bois.fr : Mon quotidien – mes démarches / environnement / gestion des déchets

www.grandparisgrandest.fr collecte des déchets.

Le calendrier est aussi disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Collecte des déchets verts

La collecte se déroule du mois de mars au mois de novembre inclus et se répartie en **3 secteurs** au lieu de 2 auparavant. Le rythme de la collecte est aussi modifié et s'effectuera **deux fois par mois**.

Secteur 1 : le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois

Secteur 2 : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois

Secteur 3 : le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois

Rappel des bonnes pratiques

Les déchets verts doivent être déposés dans les sacs fournis par l'EPT et disponibles gratuitement à la déchèterie. (Il est possible d'utiliser des sacs en papier achetés dans le commerce, mais attention ils seront collectés mais ne seront pas rendus).

Les sacs poubelles ou autres sacs en plastique sont considérés comme non conformes et ne sont donc pas collectés par l'EPT. Les branchages doivent mesurer 1 mètre au maximum et être formés en fagot (diamètre d'une vingtaine de centimètres) avec un lien dégradable de type ficelle. Les fils de fer ou les scotchs ne sont pas acceptés.



Plus d'infos
www.grandparisgrandest.fr
0 800 50 49 36



➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93: 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**

- Hôpital J. Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24h/24 - 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT: le 15**

➤ **SOS MÉDECINS NORD SEINE ET MARNE** : un cabinet de garde a ouvert au 18, rue Gustave Nast à Chelles. Ce cabinet est ouvert à tous. L'accès y est régulé par le standard de SOS Médecins, il faut donc s'inscrire par téléphone préalablement au **0825 56 77 00**. Les rendez-vous sont donnés au jours le jour (jamais pour le lendemain). www.sosmedecins77nord.com



➤ Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier**: dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **SOS dentaire**: tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse: 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière**: tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences: **01 42 17 72 47**
Adresse: 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies: gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

01 48 47 42 97

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

01 48 48 10 64

1, avenue Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Un dimanche sur 2



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

- Mr Sasa SEOVIC et Mme Emma BRINGEL le 28/05/2022
- Mr Rodrigue LISE et Mme Eloïse LÉONARD le 12/03/2022
- Mr Gbenga AKINNIBOSUN et Mme Aurelie NGO YETNA le 26/02/2022
- Mr Yasser AHAMADA et Mme Liza MANZELLE le 12/02/2022
- Mr René TCHEWO et Mme Hortense GOUOBOU FANMOÉ le 11/02/2022
- Mr Aniss MAHIOU et Mme Camela NASRI le 13/11/2021

NAISSANCES

- Souleyma, Yssouf FOFANA né le 14/03/2022
- Kani KEITA née le 28/02/2022
- Anaya, Célia, Sarah-Océane, Antonella LEGRAND née le 09/02/2022
- Ava, Atta N'DRI née le 17/01/2022
- Lou, Océane LECT GENDRE née le 10/10/2021

DÉCÈS

- Mr Pierre TISON le 22 mars 2022

Reprise des permanences du conciliateur de Justice

Depuis le mardi 1^{er} mars, la ville des Pavillons-sous-Bois propose, de nouveau, des permanences gratuites du conciliateur de justice à destination des Pavillonnais. Le rôle du conciliateur est de trouver des solutions à l'amiable lors d'un différend entre plusieurs parties (différends entre propriétaires et locataires, problèmes de voisinage, litiges prud'homale...).

Le conciliateur de justice reçoit les habitants qui le souhaitent à l'Hôtel de ville, sur rendez-vous uniquement, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois de 14h à 17h.

Les permanences sont réservées aux Pavillonnais sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Prise de rendez-vous par téléphone au **01 48 02 75 05**

Permanences en Mairie

Ouverture du service Population Etat-Civil le samedi matin :

- Samedi 30 avril
- Samedi 14 mai
- Samedi 28 mai
- Samedi 2 juillet



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY**: Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la ville**: **01 48 48 20 94**



L'OFFRE
UNIQUE

-40%

SUR TOUTES LES
MARQUES DE MONTURES
ET VERRES OPTIQUES

+2 ^{ème}
PAIRE DE MARQUE
OFFERTE

MÊME DE LUXE ! POUR
VOUS OU LA PERSONNE
DE VOTRE CHOIX

À CHOISIR DANS
TOUT LE MAGASIN.



EXAMEN DE VOTRE VUE
100% PRIS EN CHARGE
sans rendez-vous

OPTICAL CENTER VOUS GARANTIT LES PRIX LES PLUS BAS
DE FRANCE EN OPTIQUE & AUDITION

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - 01 85 60 05 60

93, avenue de Rome

Centre Commercial « Cora - Les Berges de l'Ourcq »

Face aux caisses de Cora

LIVRY-GARGAN - 01 78 90 78 00

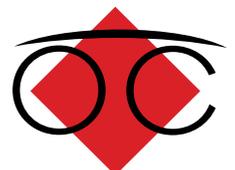
4-16, avenue Pierre de Coubertin

À côté de Courtepaille et de Basic-Fit

À proximité de Picwic

Tous nos magasins sur [optical-center.com](https://www.optical-center.com)

Services et tarifications applicables à la France Métropolitaine. Renseignez-vous en magasin. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin du 01/01/2022 au 30/11/2022. Hors offre 100 % santé, hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Vérification de la vue sans rendez-vous : ce service réservé aux + de 16 ans ne constitue pas un acte médical ; valable dans le cadre d'un renouvellement de vos lunettes, sauf opposition du médecin, pris en charge intégralement par la sécurité sociale, votre mutuelle et Optical Center. Optical Center vous garantit les prix les plus bas et vous rembourse la différence, si vous trouvez moins cher ailleurs, dans les 40 jours suivant votre achat (pour l'ensemble d'une offre et de produits identiques, hors internet). Photo non contractuelle.



**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.gargan-arthurimmo.com

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998.

Notre réseau 100% expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial.

L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Suivez-nous:



Au plaisir de vous rencontrer !



AGENCE DE LA GARE

1, place Oissery Forfry
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

@: gargan@arthurimmo.com

☎ **01.48.48.30.30**



AGENCE DE LA LIBERATION

1, boulevard Robert SCHUMAN
93190 LIVRY-GARGAN

@: gargan2@arthurimmo.com

☎ **01.43.84.39.70**